**M1**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse : « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr. JUNG.**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

D'accord.

**Quelle Capacité / quel DIU avez-vous fait ?**

Capacité de gérontologie

**Quels autres DIU ou quelles autres Capacités vous avez fait ?**

Aucun d'autres DIU ou Capacité.

**Comment et quand l'avez vous fait ?**

Donc j'ai du… mmm… faire ma Capacité en 2000 et donc, j'ai eu ma ... Capacité en 2010 à peu près. Ouais ... c'était en 2010.

*Pause quelques secondes*

**D’accord et comment vous l'avez fait ? Combien de temps cela a duré ?**

Donc c'est une Capacité de deux ans. Une Capacité une fois avoir sa thèse de docteur en médecine et donc, c’est une Capacité qui a duré deux ans. Avec une après midi par semaine de formation pendant deux ans et des stages obligatoires.

**D’accord. Pourquoi vous avez choisi de faire cette Capacité ?**

Parce que je trouve que la Capacité de Gérontologie, dans le cadre d'une activité libérale en médecine générale est très importante. Parce que nous sommes amenés à soigner bien sûr des personnes âgées et de plus en plus âgées. Et donc, faire une formation complémentaire sur le sujet âgé était très intéressant. D’autant plus que ça nous permet quand même d'avoir une activité annexe salariée au sein d'un EHPAD par exemple, comme fonction de médecin coordonnateur ce qui n'est pas négligeable dans notre travail.

*Pause*

**D’accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Une meilleure connaissance de la gérontologie, et avoir des reflexes plus adaptés aux personnes âgées, chose que l'enseignement théorique fait dans, mmm… en médecine pendant l’internat ne répondait pas tout à fait à l’époque.

*Pause longue*

**Et du point de vue économique ?**

*Pause*

**Par rapport au salaire ?**

Est-ce que c'est intéressant du point de vue économique ?

Non ce n’est pas intéressant.

*Pause*

C'est pas un plus du point de vue économique, non !

**Quel élément rend peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**
Pouvez vous répéter ?

**Oui. Quel élément rend peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**
C'est toutes les, mmm … les consultations spécialisées, parce que avoir la Capacité de Gérontologie c'est vraiment approfondir aussi les consultations.
Donc, c'est des consultations de Mémoire par exemple et des consultations de Gérontologie qui vont être des consultations longues et qui ne sont pas réalisables dans un cabinet privé de médecine générale de part des cotations.
Et donc, on peut faire des dépistages simples au cabinet médical, comme par exemple les troubles cognitifs et ensuite réorienter vers le secteur hospitalier pour des consultations plus approfondies.

*Pause*

**D'accord. Y aurait-il une autre solution que cette Capacité ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

*Pause*

**Par exemple par rapport à la formation de base, l'internat ?**
Ben, cette Capacité me parait tout à fait adaptée. Très… que je conseille !
Très bonne formation, très complète et dans mon cas ce qui a permis de compléter ma formation initiale en gérontologie qui était plutôt ''light'' quand même durant mes études ou le nombre d'heures était assez faible.

**D'accord, et par rapport a la Capacité que vous avez fait ? Il faudrait changer**

**quelque chose ?**

Ben écoutez, non !

Non, non, non elle me parait tout à fait adaptée.

*Pause*

**D'accord. Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Non, moi je pense que tout ce qui est à dire sur les Diplômes Inter-Universitaires et les Capacités c'est que… elles sont vraiment un plus et qu'elles représentent un attirement non négligeable déjà de la patientèle. C'est vrai qu'en médecine générale il y a beaucoup de personnes qui viennent me voir parce que aussi j'ai une Capacité de Gérontologie, donc je suis censé de prendre les meilleures décisions pour eux … Et c'est vrai que nos patients... par exemple, cet après-midi je vais voir un nombre assez important de personnes âgées de plus de 80 ans quand même.

*Pause*

**Votre Age s'il vous plait ?**

37 ans

**Sexe**

Masculin

**L'année d'installation ?**

2011

**Vous travaillez plutôt en Milieu… ?**

Semi-rural

**Votre projet professionnel ? Vous allez continuer votre activité ou vous allez changer d'orientation ?**

Je vais continuer !

**Vous avez en fait, des créneaux horaires pour les consultations « spécialisées » ?**

Non, disons que … Je demande au patient de revenir pour un rdv spécifique parce qu'au sein d'une consultation souvent il émane une plainte de mémoire… une plainte mnésique, et faire l'ensemble des tests simples durent quand même 20 minutes, et donc souvent ce sont des plaintes qui arrivent en fin de consultation, au milieu de la consultation… Il n'est pas possible de les déborder par rapport au planning, donc cette personne devra être convoquée ou reprendra un rdv pour la réalisation des tests de mémoire spécifiques.

**D'accord. Merci beaucoup !**

De rien.

**M 2**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse : « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU , DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Bien sûr.

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quel DIU ou quelle Capacité vous avez fait ?**

Une Capacité en Gérontologie.

**Quels autres DIU ou autres Capacités ?**

Aucune.

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Donc, mmm…. A la fac d'Amiens, en complément de mon activité professionnelle. Et quand ? Ben... je ne m'en souviens plus trop, je dirais dans les années 2004… 2005…2006. Exactement je ne sais plus trop.

*Pause*

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire cette Capacité ?**

Euh…. Elle était nécessaire à mon activité de Médecin Coordonnateur en EHPAD.

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Une meilleure connaissance des pathologies des personnes âgées, une approche un petit peu différente de la personne âgée, et aussi, à travers les formations et les stages qui ont eu lieu pendant la Capacité, une appréhension de ma nouvelle activité professionnelle.

*Pause*

**Du point de vue économique ça a changé quelque chose ?**

Non.

**Par rapport à la confiance ?**

Ah, certainement !

Sur la prise en charge des plusieurs problèmes de gérontologie certainement, pour la confiance ça m'a beaucoup aidé d'avoir cette formation et pouvoir m'appuyer sur l'enseignement que j'avais reçu.

*Pause*

**Et par rapport à la patientèle ?**

Par rapport à la patientèle de médecine générale…il arrive que mes confrères m'envoient quelques évaluations gériatriques à faire, mais je ne peux pas dire que ça a révolutionné mon activité professionnelle libérale.

*Pause*

**D'accord. Est-ce qu'a votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique** ?

Je pense que dans ma pratique elle m'a quand même été bien utile cette formation complémentaire, donc je ne dirais pas qu'il y a des éléments qui la rendent inutile.

*Pause*

Je souhaiterai même surtout compléter cette formation par d'autres DIU ou Capacités qui me permettraient d'avoir encore une meilleure approche de mon activité professionnelle.

Souvent malheureusement, c'est le temps qui manque.

*Sourire*

*Pause*

**D'accord. Il y aurait-il une autre solution que la Capacité ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Moi j'étais très satisfait de la formation que j'ai reçu à la faculté d'Amiens. Intégrer cette formation dans le parcours de la formation médicale des internes ça me paraît déjà compliqué, parce qu'ils ont déjà beaucoup de travail à ce que je me souvienne

de mon activité d'interne. Et la formation est déjà lourde. Je pense que les moyens actuels sont adaptés aux besoins, à nos besoins professionnels.

Pause

**D'accord. Et dans l'organisation de la Capacité ?**

*Pause*

C'est malheureusement compliqué. Moi je l'ai vécu en ayant déjà une activité professionnelle très chronophage, donc j'aurais envie de dire qu'il y aurait certainement l'intérêt de passer plus de temps dans des structures, dans des structures de gérontologie pour mon cas ou ça peut être pour d'autres DIU dans d'autres structures sur le sujet, mais malheureusement l'activité fait qu'on a pas le temps d'assister à beaucoup de stages quoi.

Donc, j'ai envie de dire à la fois on aurait envie de le faire, mais pas forcement le temps quoi. Donc… ce qui était demandé était adapté à des gens qui sont en activité professionnelle.

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Rien particulier.

**Votre âge s'il vous plaît ?**

47 ans

**Sexe**

Masculin

**L’année d’installation ?**

2001

**Vous travaillez en Milieu … ?**

Milieu rural

**Votre projet professionnel ? vous allez continuer comme ça ou vous changez d’orientation professionnelle ?**

Pour l’instant je continue avec toujours… éventuellement un projet d’aller travailler uniquement en maison de retraite. Avec un temps de travail en maison de retraite élargi.

**Donc vous voulez rester qu‘en maison de retraite ?**

Peut être ne faire plus qu’une activité salariée.

**D’accord. Merci beaucoup !!**

Merci.

**M3**

**Introduction**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, capacité » sous la direction du Pr. JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quel DIU ou quelle Capacité vous avez fait ?**

Expertise médicale.

**Quels autres DIU ou autres Capacités ?**

Il y a longtemps Médecine d'Urgence, Médecine de Catastrophe, Médecine Aéronautique.

**D’accord. Comment et quand l’avez vous fait le DIU d’Expertise ?**

A Amiens en 2012-2013. 5 fois une semaine de théorie plus 3 jours de stage chez les experts, en expertise.

*Pause*

**Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**

*Pause*

On peut être francs ou... ?

**Oui.**

Alors, pour prouver à mes filles que j’étais encore capable de passer un diplôme à la faculté.

Et aussi par intérêt pour l‘expertise médicale.

**Qu’est-ce que cela vous a apporte à votre pratique ?**

De pouvoir faire de l‘expertise médicale.

**Du point de vue économique ?**

Aussi

**Par rapport à la confiance ?**

Non, parce qu'ils sont forcement pas des patients à moi, puisque pour être un médecin expert… ça doit être un patient qu'on ne connaît pas, donc c'est justement de voir des gens qu'on ne connaît pas et de ne pas avoir à les soigner, mais à expertiser et savoir s'ils sont réellement ou pas souffrants.

**Par rapport à la clientèle ?**

Donc par rapport à la clientèle, ça n'augmente rien car je ne peux pas être expert et médecin traitant en même temps. C'est une activité en plus, une activité annexe.

**D'accord. Est-ce qu'à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Ben, comme ça ne rentre pas dans la pratique de la médecine générale et que c'est vraiment une activité à part, non.

**Et par rapport aux conditions d'exercice ?**

Ça oblige effectivement à avoir des créneaux horaires pour faire de l'expertise.

Pause

**D'accord. Y aurait-il une autre solution que ce DIU ? Qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Pause

Non, rien. Ah, si ! Peut être plusieurs stages chez l'expert avant d'avoir le DIU.

**Donc, dans la formation initiale du médecin généraliste ?**

Ben, je pense qu'il y a aucune… aucune notion d'expertise dans la formation initiale du médecin généraliste. Il y a des médecins généralistes qui ne savent même pas qu'il y a des médecins d'expertise et ils n'ont aucune idée de la façon dont il faut faire.

**Dans la formation continue du médecin généraliste ?**

Je pense que tout le monde devrait avoir une formation minimale d'expertise. Au moins savoir ce que c'est et comment une expertise ça se fait donc…parce que ça permettrait peut-être au médecin traitant de préparer son patient qui va être expertisé

*Pause*

**Dans l'organisation du DIU ?**

Non, tel que c'est fait sur Amiens, les quelques stages c'est bien. Quelques semaines et quelques jours de stages c'est bien. Trois fois une semaine et quelques jours de stage c'est bien.

**Donc ça a duré combien au total le DIU ?**

*Pause*

C'est trois… non, c'est plus que ça. C'est cinq fois une semaine plus trois jours de stage… chez les experts, en expertise…

**D'accord. Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Rien, que je suis très content d'en faire.

*Rires*

*Pause*

**D'accord. Votre âge s'il vous plaît ?**

56 ans

**Sexe**

Masculin

**L'année d'installation ?**

1986

**Milieu ?**

Rural.

**Projet professionnel ? Vous allez continuer comme ça ou vous allez faire que de l'expertise ?**

Grande question.

*Rires*

Je n'exclus pas de finir ma carrière en faisant que de l'expertise, mais pour faire de l'expertise d'assurance donc de l'expertise rentable, en plus du DIU d'expertise il faut faire le CAPEDOC (Certificat d'aptitude à profession d'expert en dommage corporel) et cela ne se fait qu'à Paris.

**Et vous allez la faire ??**

Je pense.

**D‘accord.**

Voilà !

**Merci beaucoup !**

Je vous en prie

**M4**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir.**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr. JUNG.**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser.**

**Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quelles Capacités / quels DIU vous avez fait ?**

DIU de Gynécologie.

**Quels autres DIU ou quelles autres Capacités avez-vous fait ?**

Aucune

**2. Comment et quand l'avez vous fait ?**

(*Hésitation)*…

Humm… euh*… rires*… alors, comment je l'ai fait ?! Alors…

J'ai fait le DIU humm…donc de gynécologie … euh ...qui regroupe Amiens, Rouen et Caen. Je l'ai fait quand il était à Amiens et donc …. Euh… là il faut que je calcule…

(*Elle calcule bas voix*)

… il y a 7 ans, donc en 2008.

*Pause*

**Alors, c'était comment ? Il y avait des cours, des séminaires ?**
Alors, c'était une journée de cours par mois, le mardi complet, à la humm… au Centre de Gynécologie Obstétrique « Camille Desmoulins ».
Humm… Et puis, on avait des demi-journées de stage à valider chez les spécialistes en gynécologie et donc il y avait en tout *(elle compte bas voix)*. C'était beaucoup… 40 demi-journées. Je crois, … voilà !
Donc, j'ai étalée ma formation sur deux ans parce que je n'ai pas pu tout faire la même année. A la fin de la première année il y avait un examen écrit et à la fin on a dû remettre également un mémoire.

**D'accord.**
Voilà !

**Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**
Parce qu'à Abbeville il y a une grande demande en gynécologie pour le suivi des dames et que je voulais avoir une…voilà, … une meilleure formation pour ne pas faire des bêtises. Voilà **!**

**Qu'est ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**
Bah, beaucoup d'aisance dans ma pratique quotidienne parce que j'ai repris toutes les choses en prévention, en traitement, en suivi de grossesse à bas risque et puis, sur le suivi gynécologique des femmes en général, donc il y a une prise de conscience de la nécessité de le faire et on le fait mieux parce qu'on a une formation qui est solide.

**Et du point de vue économique ?**
Ça ne m'a rien apporté**.**

**Du point de vue de la Patientèle ?**
Alors ça m'a…dans mes patientes, elles sont ravies parce qu'elles ne doivent pas

courir après un gynécologue, mes associés m'ont tous confié leurs patientes pour le suivi gynécologique. Et j'ai même des patientes qui viennent d'Abbeville et environ avec recommandation de leur médecin traitant qui me les adresse.

*Pause*

**5. Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Non.

**Par rapport à votre patientèle ? Par rapport aux conditions d'exercice de la médecine générale et à vos propres conditions d'exercice ?**

Alors, c'est une consultation qui est plus longue. Notamment pour les patientes que je ne connais pas puisque je dois constituer un dossier complet en reprenant leurs antécédents personnels, familiaux et pour tout ce qui est la prévention et puis en reprenant leurs antécédents gynéco-obstétricaux.

Et la consultation en elle même est un petit peu plus longue également, donc c'est une consultation qui est plus longue mais qui n'est pas mieux rémunérée et c'est assez injuste mais c'est comme ça.

**Et est-ce que vous avez des horaires que pour les consultations gynéco ?**

Non… simplement je demande à mes secrétaires de me préciser quand c'est un suivi gynécologique pour faire attention et ne pas en mettre quatre à la file ou ne pas me doubler le RDV pour une urgence.

**D'accord. Par rapport à l'actualisation des connaissances dans le domaine du DIU ?**

Non

Ça m'a permis oui, de refaire le point sur mes connaissances qui étaient acquises mais un peu anciennes. Et puis surtout de prendre en compte des choses nouvelles dans la prévention et le suivi que ce soit dans la gynécologie ou dans l'obstétrique.

**D'accord. Y aurait-il une autre solution que ce DIU ? Qu'est-ce qu'il faudra**

**changer ?**

Euh, par rapport à… euh à ma formation gynéco-obstétrique il y n'aurait pas de chose particulière à changer. Après pourquoi pas envisager une autre formation et dans un autre domaine, mais pas tout de suite et surtout c'est que c'est très chronophage, il faut trouver le temps de le faire. Sinon ce serait vraiment avec plaisir, mais…

**Et dans la formation initiale du Médecin Généraliste ?**

Je pense que rendre impérativement ce stage… Il faut que, il faut que les internes aient un stage à mon avis, de gynéco-obstétrique. Ça paraît indispensable !

*Pause*

**D'accord. Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Je ne peux qu'encourager et notamment les femmes qui envisagent de s'installer en médecine générale en libéral de faire ce DIU qui est vraiment très, très bon.

**Votre âge s'il vous plait ?**

Ah, canonique : 47 ans.

*Rires*

**L'année d installation ?**

1999

**Milieu ?**

Semi-urbain

**Votre projet professionnel ?**

Ça reste pour l'instant de la médecine libérale.

Il faut savoir que à la suite de mon DIU de Gynécologie-obstétrique, j'ai intégré

l'hôpital, notamment le planning familial pour une vacation hebdomadaire. Après, au fil du temps, est-ce que j'aurais plus envie d'augmenter mon activité en milieu hospitalier et réduire l'activité libérale ? Peut être je ne sais pas.
Voilà !

**Merci beaucoup !**
De rien.

**M5**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU , DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Alors, le DIU de Sexologie et la Capacité de Médecine Gériatrique.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Pas d'autres

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Alors le DIU de sexo je l'ai validé en 2002 …

*( hésitation)*

Et la Capacité de géronto humm, pareil… je crois *(rires*) c'étaient toutes les deux à peu près en 2003 ou 2004.

**D'accord. Et c'était des stages ? Comment ça s'est passé ?**

Non, en fait le DIU de sexo je l'ai commencé en 1998. Ça dure 3 ans, c'est un jeudi par mois pendant un an… Non, pendant deux ans. Et après pendant un an sont des stages. Et à la fin il y a un mémoire.

La capa de gériatrie…c'est pareil, c'est le jeudi, mais alors je ne sais plus trop quand je l'ai passée (*rires*). Et à la fin il y a un mémoire aussi à rendre et il y a des stages à faire en gériatrie. Mais comme j'ai fait beaucoup de stages en gériatrie pendant mon résidanat humm ... ça m'a pas posé de problème en fait, j ai réussi à la valider assez vite.

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU et cette Capacité ?**

Alors, le DIU de sexo, ça faisait longtemps que j'avais envie de le faire parce que, il se trouve qu'assez naturellement les gens me parlaient de leurs problèmes sexuels, donc je me suis dis tant qu'a faire, autant qu'a passer un DIU pour pouvoir leur donner des réponses claires et qui ont déjà été étudiés.

Donc j'avais vraiment envie de le faire depuis longtemps et quand il a été ouvert en fait en '99 pour la première année à Amiens… du coup, je me suis inscrite directement.

Et la capacité de géronto, j'avais fait beaucoup des stages en gériatrie du coup, je me suis dit tant qu'a faire autant valider ces stages là et passer la Capacité de gérontologie dans la foulée. J'étais pas très pressée de m'installer à l'époque.

*Rires*

**D'accord.**

**Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Alors, en sexo humm …ça m'a aidé … Pour moi en fait, c'est la continuité de la médecine générale la sexo, parce que il y a beaucoup de personnes qui viennent pour des troubles sexuels. Et en fait si on cause un petit peu, ça va entrainer beaucoup de problèmes dans la vie de tous les jours. Des troubles de sommeil, des troubles de l'humeur, des problèmes au boulot… Donc, pour moi c'est vraiment la continuité de la médecine générale.

Et la gériatrie …voilà, ça m'a permis par exemple de pouvoir obtenir un poste à mi-temps dans la maison de retraite de la ville dans laquelle j'exerce.

**D'accord. Du point de vue économique ?**

*Pause*

Alors la sexo, contrairement à ce qu'on pense ce n'est pas franchement rentable on va dire, si on peut parler comme ça. Parce qu'en fin de compte c'est une… je suis conventionnée secteur 1 donc de toute façon je ne peux pas demander de dépassement d'honoraire énorme. Et en plus, comme je considère que c'est de la médecine générale mes consultations je ne les cote pas… La première consultation je cote un peu plus mais après, je la cote à 23 comme une consultation normale. Donc ça n'a pas beaucoup d'intérêt financier on va dire.

*Rires*

Après, pour la gérontologie ça m'a permis d'avoir, et ça je trouve que ça c'est important en médecine libérale , ça me permet d'avoir un pied dans la médecine salariée et ça m'assure un salaire et une retraite pour plus tard.

**D'accord. Du point de vue de la confiance ?**

Pas grande chose de plus …

*Pause*

En médecine de ville je vois beaucoup de personnes maintenant, qui viennent pour faire des bilans MMS. Et puis, les personnes âgées qui viennent plus facilement vers moi quand elles sont au courant ... De toute façon ce n'est pas noté sur ma plaque. *(regret)*

Après pour la sexto, ils viennent que pour ça en général. Ceux qui viennent pour la sexo ils viennent que pour ça et donc, au niveau de la confiance ça change pas grand chose en fait.

**Patientèle ?**

Je pense pas que ça augmente ma patientèle parce que, c'est une patientèle différente en fait donc non, je pense pas.

**D'accord. Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Non, moi je la trouve utile, après au niveau de l'application…

Certains trouvent qu'on manque de temps et c'est vrai qu'il faut du temps en sexo. Donc j'ai des confrères qui ont complètement laissé tomber la sexo par manque de temps. Après c'est une question de gérer son emploi du temps et j'essaie de gérer pour pouvoir avoir …. Humm…je mets par exemple, pour mes consults de sexo … je mets une demi-heure au lieu d'un quart d'heure comme pour la médecine générale. C'est vrai qu'il faut avoir un peu de temps quand même.

**Par rapport à l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DU ?**

Euh, ça… je vais à des congrès de sexo très régulièrement. Donc, parce que… comme on n'est pas très nombreux en sexo, le souci c'est qu'il y a peu de réunion, il y a peu d'EPU par exemple dans la région, donc je vais une fois par an voir deux quand je peux à des congrès de sexo.

**D'accord. Et pour la gériatrie ?**

Pour la gériatrie j'ai des formations en faite, (*rires*) régulièrement il y a des formations au CHU d'Amiens donc je me forme comme ça sur les réunions qui sont proposées au CHU.

*Pause*

**Il y aurait-il une autre solution que ces DU et Capacités ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Pourquoi ?

**Par exemple dans la formation initiale du médecin généraliste ?**

Ah ! Ben, par exemple moi quand j'ai fait médecine … donc j'ai eu mon P1 en 1992. A l'époque on avait que deux heures de psycho donc, je trouve que c'est un peu faible et du coup c'est vrai qu'on a quand même …on a peu d'outils pour gérer les problèmes du quotidien en médecine générale et la sexologie en fait partie. Alors, je sais que maintenant il y a une formation apparemment, en sexo à l'hôpital d'Amiens donc, je trouve que c'est bien. Après, ça suffit peut-être pas de prendre en charge tous les problèmes sexuels mais en tout cas ça aide.

**Dans la formation continue du médecin généraliste ?**

Alors ça, je fais partie d'une UFMC et régulièrement je propose en fait des formations. Donc c'est moi qui les dispense et, je forme les médecins notamment sur Saint Quentin. Il y a tout un groupe de médecins que je forme régulièrement aux problèmes sexuels.

**Pour la formation gériatrie ?**

Ça c'est pareil, pour les EPU sur la personne âgée, le risque iatrogène et les…la difficulté de gérer la personne âgée.

Et ça, alors dans le cadre de médecin coordonnateur je fais des formations aux agents et aux autres médecins du groupement sur les problèmes de la personne âgée notamment la nutrition et le problème d'escarres et cætera.

**Dans d'organisation du DIU ?**

Alors, mois j'étais à l'époque… alors, maintenant je sais que pour le DIU les lillois se déplacent…mais moi, à l'époque j'étais donc sur Amiens et je devais aller à Lille très régulièrement. Et c'est vrai que c'était pas tellement évident de… au niveau des trajets, donc ce qui serait bien c'est de pouvoir avoir ….c'est bien d'avoir … mais c'est le cas maintenant donc de toute façon, ils viennent maintenant les lillois, ils viennent sur Amiens et chacun se déplace … Et on fait moins de trajet du coup.

**Dans les titres et droits attenants ?**

Je ne sais pas moi… ça a été reconnu par le Conseil de l'Ordre donc, à partir de là c'est plutôt bien. Après on n'a pas toujours forcement le droit de le noter sur nos plaques ou sur nos ordonnances, donc il faudrait que ça soit uniformisé ça parce que, on ne sait pas en fait… si on peut le noter ou pas le noter … Donc ça serait bien que ça soit uniformisé et pour toutes les formations parce que quelque soit la… notamment je pense gynéco. C'est pas mon cas, je l'ai pas fait. Mais je pense que la formation gynéco… ils n'ont pas le droit de noter sur leurs ordonnances qu'ils ont la formation gynéco et, c'est dommage. Là j'ai une collaboratrice que vient de s'installer avec nous et alors moi je dis à tous mes patients qu'elle est spécialiste en gynéco. Mais, elle n'a pas le droit de le noter sur ses ordonnances et je trouve que c'est dommage car elle a fait le DIU. Donc ça devrait être possible de le noter.

*Pause*

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Rien de spécial

**D’accord**

**Votre âge s’il vous plait ?**

42

**L’année d’installation ?**

2002

**Milieu ?**

Semi rural

**Votre Projet professionnel ?**

Continuer comme ça…donc là pour l’instant je suis à mi-temps dans la maison de retraite ou j’ai un rôle de médecin coordonnateur et le reste de mon mi-temps je le fais en libéral, je fais à Villiers Bretonneux. Et puis, ça fonctionne bien comme ça, donc c’est parfait. Je voudrais rien changer pour l’instant. Surtout pas !!!

**D’accord. Merci beaucoup !**

De rien.

**M6**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Gynéco.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Pas d'autres

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Oh… (*hésitation)*… 2000… humm, 2008… la faculté d'Amiens.

*Pause*

**Et vous avez fait comment ? Des stages ?**

Stage, cours, mémoire.

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**

Pourquoi j'ai décidé de faire de la gynéco ? Un DIU de gynéco tout simplement parce que, pendant mes études j'avais pas fait forcement de stage de gynéco et dans la pratique de tous les jours… ben, il y avait un petit manque.

Voilà !

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

D'être beaucoup plus sûr dès que j'ai une question gynéco, d'être beaucoup plus à l'aise… Humm…de …de pas avoir la nécessité d'avoir à faire à un deuxième avis trop vite.

*Pause*

**Du point de vue Economique ?**

Rien, ça n'a rien changé.

**Patientèle ?**

Rien, ça n'a rien changé.

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

*Pause*

**Vous voulez que je répète ?**

Oui, répétez la question !

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Après, il y a des choses qu'on utilisera jamais. Euh, qu'on utilisera jamais parce que ben, on n'est pas équipés de la même façon (*par rapport a l'hôpital et aux gynéco*) … On … on ne pourra pas faire de la gynéco à 100% parce que, tout simplement j'ai pas d'appareil d'échographie, je ne suis pas formé pour, voilà quoi !

Puis peut être que l'expérience tout simplement... ce n'est pas parce que j'ai fait une formation de gynécologue que on a l'expérience comme les vraies gynécologues.

*Pause*

**Est-ce qu'une consultation gynéco prend plus de temps ?**

Je sais pas si une consultation gynécologie prend plus de temps … franchement, je ne fais pas attention à ça.

**D'accord. Par rapport à l'actualisation des connaissances dans le domaine du DIU ?**

Par rapport à ce que j'ai appris pendant le DIU ?

**Oui**

C'est pas bien compliqué, vu que j'ai un pied quand même à l'hôpital dans un service de gynéco au planning (*planning familial*). Et puis, j'essaie quand même de me tenir au courant par le biais de l'internet. Il y a quand même par exemple pour la gynéco, il y a quand même un site des gynécos de France qui est pas mal, où il y a toutes les remises à jour, toutes les recommandations, tous les nouveaux consensus qui sont édités.

*Pause*

**Il y aurait-il une autre solution que ce DU ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Haha ! (*intrigué*)

Peut être rendre obligatoires des stages en 3ème cycle, en gynécologie…

Mais après bon, il y aura tellement de stages à rendre obligatoires que ça ne serait plus deux ans et demi ou trois ans sinon plus … en 3ème cycle.

*Tristesse*

**Dans la formation continue ?**

Je ne sais pas ce qu'il faudrait changer, il y a tellement de choses qui sont obligatoires mais qui sont pas applicables …donc…on a déjà du mal à faire du DPC… Alors, je ne sais pas s'il faudrait changer quelque chose ou là ne rien changer, mais vraiment faire que les gens fassent de la formation continue.

**Dans la formation, le DIU que vous avez fait ?**

C'était pas facile de le faire parce que les DIU ça demande du temps quand même, surtout au niveau des stages. Il y a quand même des stages qui sont galère à mettre dans son planning d'une part à cause du temps d'autre part on n'est pas tout seul à vouloir aller dans ces stages là. Par exemple, donc la gynéco, pour le DIU de gynéco obstétrique vous êtes en concurrence avec les internes de gynéco, les sages-femmes, les externes, donc il y a quand même du monde et c'est compliqué, c'est compliqué de trouver sa place. Et puis surtout, si vous êtes installés comme moi, bah si vous êtes pas au cabinet…vous êtes en stage donc, pas au cabinet. Donc, forcement (*fait une grimace*) …

**D'accord. Et dans Les droits donnés par ce diplôme ?**

Le diplôme nous donne pas grande chose en droits.

*Rires*

Ça ne nous donne pas grande chose parce que, le DIU c'est bien ! On a un DIU. Après si vous êtes inscrit au Conseil de l'Ordre comme médecin généraliste vous

resterez généraliste. Donc ça change rien aux honoraires, ça change rien (*regret, irritation*).

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

*Pause*

Le DIU ben, c'est pas pour avoir un DIU… je l'ai fait pour ma formation personnelle. Voilà, tout simplement ! Donc c'était pas pour changer quoi que ce soit ma pratique, c'était vraiment pour raison de formation.

Pause

**D'accord. Votre âge s'il vous plaît ?**

44 ans

**Sexe**

Masculin

**L'année installation ?**

2003

**Milieu ?**

Semi rural

**Votre Projet professionnel ?**

Ben, je vais continuer pareil jusqu'au moment ou j'en aurai marre et je me déconventionnerai.

**Vous travaillez combien de jours en planning familial ?**

Comme A.  Une demi journée par semaine, le jeudi.

**D'accord. Merci beaucoup !**

De rien.

**M7**

**Introduction**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Moi j'ai fait le DIU de gynéco-obstétrique.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Aucun autre.

**Pourquoi avez-vous choisi de faire ce DIU ?**

Pour approfondir ma connaissance dans la prise en charge gynécologique et obstétrique, que je n'ai pas eu beaucoup pendant mon internat.

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Je l'ai fait il y a un an à Amiens.

*Pause*

**Vous avez fait des stages ?? vous avez fait comment ?**

C'étaient des cours théoriques et des stages.

*Pause*

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Ben…Une meilleure connaissance de la… humm… du domaine. Et puis, j'étais beaucoup plus à l'aise dans mes prescriptions et puis …et puis d'essayer de me débrouiller sans le spécialiste.

**Du point de vue Economique ?**

Economique non

**Du point de vue de la Patientèle ?**

Patientèle non plus. Ça m'a juste aidé moi dans ma pratique au quotidien.

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

*Pause*

Attends ! Peux-tu reprendre la question ?

**Oui**

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Euh, non ?

**Par rapport aux conditions de la médecine générale ?**

Non, non, non ! Ça n'a pas changé le temps des consultations. Je ne l'ai pas fait dans le but d être spécialiste mais vraiment d'approfondir ma connaissance pour l'utilisation en médecine générale. Donc ça n'a pas changé, donc ça n'a pas changé fondamentalement ma pratique. Ça m'a aidé d'avoir plus d'aisance dans la pratique de ma spécialité et de la gynécologie dans ma spécialité en particulier.

**D'accord. Et par rapport à l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DU ?**

Oui alors, je l'ai passé il y a un an. J'ai fini mon internat il y a deux ans donc, pour l'instant l'actualisation…euh, je suis un peu jeune…

*Rires*

*Pause*

**Y aurait-il une autre solution que ce DU ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Une autre solution ? Bah, … faire une FMC spécifique dans le domaine, une formation médicale continue sans passer par un DIU/DU. Et puis après, lecture des magasines /revues spécifiques**.**

**Dans la formation initiale du médecin généraliste ?**

Faire plus de gynéco spécifiquement en médecine général, surtout à Amiens où moi j'étais formé. J'avais le choix entre et la pédiatrie la gynécologie. J'ai fait la pédiatrie donc j'avais un déficit en gynéco d'où la formation que j'ai faite.

**Dans l'organisation des DU ?**

Je n'ai pas d'avis a ce sujet.

(*rires*)

**Dans les titres et droits attenants ?**

Non, ben moi je l'ai fait vraiment pour l'approfondissement, sans vouloir à une capacité particulière dans la spécialité. Pour les autres DIU, moi je ne vois pas l'intérêt d'avoir plus de droits.

**D'accord. Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Rien particulièrement. C'est pratique de faire un DIU, c'est intéressant pour avoir une formation complémentaire, pour un approfondissement.

Voilà !

**Votre âge ?**

J'ai 30 ans.

**Sexe**

Masculin**.**

**L'année installation ?**

2014

**Milieu ?**

Urbain

**Votre Projet professionnel ?**

Ben, de rester où je suis, médecin généraliste en cabinet. J'ai déjà assez de travail comme ça. *(Rires)*

**Merci beaucoup !**

De rien.

**M 8**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité sous la direction du Pr JUNG.**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui, bien sûr !

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Alors, j'ai fait le DIU de Prise en charge de la douleur, le DIU de Gynécologie Obstétrique, La Capacité de médecin légiste. Et je suis en formation là pour l'instant avec le DIU d'Expertise pour l'année 2015-2016.

**Comment et quand les avez-vous faites ?**

Ouf alors, ça date … Le DIU de douleur je ne me souviens plus exactement, ça doit faire 10 ans *(2005)*, le DIU de gynécologie obstétrique ça doit faire à peu près 8 ans *(2008)*, la Capacité de médecine légiste… j'ai commence en 2009 puisque c'est sur deux ans… et là je suis en train de faire le DIU d'expertise que j'ai commencé en 2015.

**Pour la douleur ? Vous avez fait comment ? des Stages ?**

C'était sur une année avec des journées de formation à la faculté de médecine et un examen… un oral en fin d'année, c'était un examen oral avec présentation de power point.

**D'accord. Et ça a duré combien de temps ?**

C'était sur une année, des cours me semble-t-il, une fois par mois dans mes souvenirs. C'était comme le DIU de gynécologie-obstétrique, une fois par mois.

Le DIU de Gynéco c'était à Camille Desmoulins*, (sur deux ans)* on avait des … c'est pareil, on avait des journées de formation. C'était je crois … que c'était le vendredi. Un vendredi par mois me semble-t-il avec un… et donc un examen écrit à la fin de l'année par contre.

**D'accord. Et pour la médecine légale ?**

Médecine légale c'est sur deux ans, il y a des séminaires de formation de 3 jours. Nous on est Nord-Ouest de la France, donc la France est partagée en quatre…on est sur secteur Nord-Ouest. Donc on a des séminaires…on avait Poitiers, Caen, Rouen, Amiens, Lille, Rennes…

Voilà, donc on partait 3 jours et on avait 5 séminaires par an avec examen écrit à la fin de chaque année et ensuite présentation power point au bout des 2 ans sur un sujet qui avait été choisi avec un des principaux « acteurs », en fait les professeurs de la formation.

**D’accord et pour l’expertise ?**

Alors, le DIU d’expertise… ce sont 3 séminaires, c’est fait à Amiens. Il y a 3 séminaires d’une semaine, en fait. Donc nous en avons eu un en octobre, il y en aura un en mars et un séminaire en mai, avec une présentation d’expertise en avril et un examen écrit en mois de juin voilà.

**D’accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ces DIU ?**

Euh, pour approfondir mes connaissances personnelles sur notamment la prise en charge de la douleur, parce que ce sont des choses qu’on maitrise pas forcement toujours.

La gynécologie obstétrique ça nous permet quand même de pouvoir seconder les gynécos qui, sont un petit peu débordés. Voilà donc, pour qu’on aille c’est pareil des connaissances un petit peu plus éclairées je dirais, sur certains sujets.

Ça a été complété, le DIU de gynéco obstétrique avec des stages, avec des demi-journées de formation qu’on devait faire à différents endroits. Donc voilà, dans notre pratique c’est très bien pour pouvoir après prendre en charge et suivre les femmes dans leur quotidien.

La capacité de médecin légiste… ben, c’était d’une part pour avoir une meilleure connaissance du droit médical et puis parce que, dans notre exercice professionnel quotidien on en a besoin.

Et puis d’autre part, pour me familiariser avec l’expertise qu’elle soit alors judiciaire … hum …C’est plus compliqué mais, en tout cas l’expertise en assurance ou l’expertise à la sécurité sociale puisque je fais … je suis médecin expert auprès de la CPAM en fait.

**D’accord.**

Déjà là depuis, depuis cette année.

Voilà !

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Euh … des changements. Une façon différente de voir … d'aborder certains problèmes, certains sujets dans ma pratique quotidienne concernant tous ce qui est réglementation, certificats médicaux etcétéra.

Quel qu'il soit, le fait que j'ai fait la capacité de médecin légiste ça m'a apporté beaucoup dans la rédaction, dans la prise en charge, euh …ça a été très important. J'ai aussi des confrères et consœurs qui viennent des fois à taper à ma porte en disant « qu'est-ce que t'en penses ? », « Tu ferais quoi ? », « J'ai eu ça et ça… ». Et ça, voilà donc, ça peut permettre aussi d'aider les confrères dans l'intérêt du cabinet de groupe.

La gynécologie obstétrique ça nous a permis effectivement et ben, de pouvoir prendre en charge peut-être plus facilement les femmes dans leurs problèmes gynécologiques et puis dans leur suivi gynécologique tout simplement. Le suivi des grossesses ben, on le fait de manière conjointe parallèle avec les gynécos et puis les sages-femmes.

Après voilà, on peut effectivement nous prendre en première ligne… les patientes pour un dépistage, pour des choses comme ça… et en suite les envoyer vers les gynécologues avec tous les examens quand ils sont réalisés.

Donc c'est vrai que… ben, le fait que les femmes sachent que on fasse des frottis et qu'on a notre formation je reconnais que ça ouvre quand même. Ça leur permet de venir nous voir plus facilement en se disant « oui, parce que chez mon gynécologue c'est compliqué ! » ou « je n'ai pas de gynécologue et je ne savais pas vers qui me tourner ». Donc voilà, ça permet de récupérer des patientes dans le carde du dépistage tout simplement.

**D'accord. Et du point de vue Economique ?**

Alors, … le DIU douleur et le DIU gynécologique ça ne rapporte pas grand chose. Hormis le fait qu'on puisse coter le fait de faire un frottis puisque, c'est coté un petit peu plus… Voilà, c'est un acte qui est coté de manière spécifique.

Après, d'un point de vue économique ça ne change pas grande chose. *(regret)*

La capacité de médecin légiste, le fait que je fais de l'expertise médicale avec la CPAM effectivement me rapporte une rétribution à coté. Puisque chaque expertise est rémunérée à hauteur de …à l'heure actuelle depuis peu là…à la hauteur de 4,37C. Donc qui arrive en plus effectivement, à mon chiffre d'affaire puisque ça je le fais en

plus de la médecine générale. C'est tout, mais les expertises de sécurité sociale je n'ai pas non plus deux par jour, donc voilà.

**D'accord. Et du point de vue de la Patientèle ?**

Ça n'augmente pas vraiment la patientèle… non ! Les expertises non, parce que ce sont des gens …*(hésitation)* alors, si parce que ce sont des gens …mais ce sont des gens que je vois une fois et une unique fois. Donc, je ne les revois pas. Donc je ne peux pas dire que ça change véritablement les choses.

Après ben, le fait d'avoir le DIU gynécologie obstétrique oui, dans la mesure où on a des femmes jeunes, on a une clientèle jeune qui se rapproche de nous.

Voilà, après en pourcentage je ne saurais pas dire de combien cela a augmenté.

Je pense que, oui ça a dû augmenter un petit peu parce que on ne gère pas mal de choses à ce niveau-là.

Mais sinon, la capacité de médecin légiste non ça ne change rien.

**D'accord. Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

C'est à dire ? Reprenez s'il vous plaît.

**D'accord. Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Est ce qu'il y a des éléments qui la rendent peu utile ? c'est ça, peu utile ? peu applicable ?

**Oui**

Alors, par rapport au temps il est vrai que quand on fait une consultation gynécologique et que les femmes nous disent « j'aimerai bien qu'on fasse un frottis » ou « qu'on voit telle chose » ...il est clair que…il faut ménager, il faut qu'on aille un créneau de consultation plein. C'est à dire qu'on se voit avec un RDV mis en surplus par exemple *(mettre un RDV sur deux places de consultation).* Ça les secrétaires le

savent ! Parce que ben, il faut… il faut qu'on prenne notre temps, on ne peut pas gérer ça comme ça vite en deux minutes trente. C'est pas possible !

Donc voilà, de ce point de vue la oui *(c'est peu applicable)*. Concernant les consultations gynéco et les frottis de toute façon ça c'est géré dans ma consultation et ma patientèle habituelle. On les intercales entre deux consultations, je ne fais pas de… par exemple de matinée ou je planifie que ça. Non, ça je les gère au coup par coup en fonction de la demande je les incluses dans mes consultations.

Les expertises en occurrence pour la CPAM que je réalise, ça je les mets en tout fin de consultations. Je les incluses dans mon planning, forcement. Mais en tout fin de consultation, généralement le midi parce qu'en fonction de l'examen du dossier ça peut prendre entre une demi-heure et une heure.

Donc ça il faut que je ménage. Selon les dossiers euh, il ne faut pas que j'aie d'impératif après en terme de consultation avec des RDV qui sont de nouveau posés après.

Voilà !

**Du point de vue de l'actualisation des connaissances dans le domaine du DIU ?**

Ben par rapport à la capacité de médecin légiste on reçoit régulièrement … comment dire ?... De congrès, de séminaires en faite, concernant effectivement les sujets qu'on a pu voir, ou qu'on a pu traiter en médecine légale.

Donc on a effectivement la possibilité, oui tout à fait de se mettre à jour et de s'actualiser par rapport au progrès, par rapport aux choses qui sont arrivées dans l'actualité et dans les nouveautés effectivement en terme de médecine.

**C'est difficile de le faire ?**

C'est sûr que ça prend toujours du temps en plus et donc, à partir du moment où on arrive à se ménager du temps … on peux le faire.

Mais néanmoins c'est sûr que c'est forcement sur des semaines, sur des week-ends où … Quand on a une activité… moi je ne fais pas que de la médecine légale et, quand on a une activité effectivement de médecine générale à coté c'est pas toujours évident et on ne peut pas tout faire ... On ne peut pas faire toutes les formations, ça

c'est sur ! Après il faut sélectionner, on peut en faire une ou deux dans l'année oui. Après, les faire toutes non, ça ce n'est pas possible, c'est vraiment réservé aux spécialistes.

**Y aurait-il une autre solution que ces DIUs et Capacité ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Ben, une autre solution c'est difficile. Parce qu'on est quand même très encadrés dans ces DIU, dans ces formations universitaires. En fait on est très encadrés avec des maitres de conférence avec des praticiens hospitaliers qui sont quand même sur le terrain forcement.

Donc euh, en règle générale ce dont ils nous parlent sont des choses qui ont été vécues, qui ont été vues. Donc ils peuvent nous faire bénéficier effectivement de leur expérience.

Je pense que… enfin, c'est organisé sous forme de cours donc de toute façon il y a une partie cours qui est obligatoire.

Là, en DIU d'expertise je vois on a des séminaires on a ensuite des demi-journées qu'il faut que l'on valide forcement pour arriver a…pour….montrer qu'on a fait effectivement de la pratique et qu'on a assisté à des expertises, pour essayer de voir un petit peu comment tout ça s'organise.

Moi je pense euh, … La formule n'est pas mauvaise, de ce que moi j'ai vécu aussi bien en capacité comme en DIU. Moi je trouve que c'est complémentaire, c'est… il y a effectivement à la fin un examen de fin d'année qui clôt effectivement la formation qui me paraît bien. Ben… Qui me paraît utile oui, parce que ça nous permet de voir un petit peu ce qu'on a retenu dans les connaissances qui nous ont été apportées tout au long de l'année. Parce que il n'y a pas de contrôle continu, il n'y a pas de choses comme ça.

Après je ne trouve pas, … enfin… là comme ça, je ne trouve pas d'élément à vous apporter d'améliorer ou de voir les choses différemment. Je pense qu'il y a peut-être des choses qui pourraient déjà être amenés à l'heure du cursus étudiant qui permettrait peut-être de voilà… de ne pas être obliger de faire ce genre de formation après.

Maintenant je pense que c'est … chacun est libre effectivement d'envisager de faire des formations complémentaires. Moi je le fais pour, pour mes convictions personnelles. D'abord parce que j'ai besoin de me remettre dans des cours, dans voilà ! … d'avoir des « challenges » aussi autres que ma journée ici au cabinet. Et puis après, tous ce que j'ai fait jusqu'à présent m'a permis effectivement de modifier ma façon de travailler.

*Pause*

**Qu'est ce qu'il faudrait changer dans les titres et droits donnés par ces diplômes ?**

Alors, je sais que tout ce qui est Capacité est peut-être noté sur une entête d'ordonnance pour que les gens le sachent. Les DIU, non ! Voilà ! C'est peut-être… Alors le DIU voilà, ce n'est pas. C'est peut-être moins détaillé qu'une Capacité. C'est peut-être aussi pour ça que ce n'est pas noté. Néanmoins je pense que voilà, bon quand on est installé et qu'on se donne la peine effectivement de faire une formation supplémentaire, ça pourrait être reconnu le DIU je pense au même titre que la capacité. Maintenant voilà, avoir des entêtes ... ça fait …. Vingt lignes …

De toute façon, pour les patients ça changera pas leur vie. Moi ça ne change pas la mienne. Voilà, concrètement voilà, je l'ai fait parce que j'avais envie de le faire. Je suis très heureuse de l'avoir fait, je suis très fière de voilà ce que j'ai pu faire.

Mais ça me n'empêche pas de continuer d'exercer sans que ce soit noter quelque part ... ça ne m'empêche pas de continuer vivre.

*Rires*

**Quelles autres choses souhaiteriez- vous dire sur le sujet ?**

Pas grande chose. Moi je sais que je les ai faits parce que voilà moi, j'ai besoin de me remettre … humm j'ai besoin de me réinstaller dans une… voilà !…dans une comment je dirai ? c'est … de me remettre dans mes bouquins, de me replonger dans les

bouquins, dans les livres. Voilà ! Et puis d'avoir un support avec des profs avec des choses qui peut nous apporter effectivement plein d'éléments euh, dans notre activité professionnelle.

Euh, moi je pense… je pense que c'est toujours bien effectivement d'avoir ce genre de formation. Les formations qui sont présentés et proposés par les labos, a type d'EPU des choses comme ça c'est très bien au contraire.

Là je pense que les formations qui sont engendrés effectivement par le centre hospitalier ou par le centre hospitalier universitaire je pense que ça nous permet aussi de se remettre un petit peu en question de temps en temps. Et puis de, de nous perfectionner voilà dans certains domaines et dans certaines connaissances que l'on aimerait avoir. Et je pense que c'est une bonne chose qu'on puisse avoir effectivement tous ces diplômes.

**D'accord.**

**Votre Âge s'il vous plaît ?**

J'ai 44 ans

**Sexe**

Féminin

**L'Année installation ?**

2008

**Milieu ?**

Urbain

**Votre projet professionnel ?**

Je continue la médecine générale dans le cabinet de groupe ou je suis installée. Euh…

Je fais de l'expertise donc pour la CPAM en plus de mon activité de médecine générale. Voilà ! Et puis, je refais un DIU d'expertise pour essayer de voir, de toucher un petit peu, de voir un petit peu ce qu'il se passe dans l'expertise d'assurance voir si ... dans une reconversion professionnelle à long terme. Voilà ! Pour une fin de carrière, éventuellement envisager une reconversion pourquoi pas et faire de l'expertise plutôt que de faire de la médecine générale. Mais bon, ça c'est des projets. Ce sont des projets pour l'instant.

*Rires*

Voilà !

**Merci beaucoup !**

Je vous en prie.

**M9**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'Ordre des Médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

DIU de gynécologie obstétrique.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

C'est le seul.

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Alors je l'ai fait l'an dernier *(2014)* au CHU d'Amiens.

*Pause*

**Vous avez fait comment ? Des stages ?**

Alors c'était … en fait, il y avait une partie théorique c'était un cours… enfin, une journée de cours mensuelle. Et après il y a 42 journées de stage à réaliser, donc au sein d'un service de gynécologie obstétrique. Et après, il y a un mémoire à réaliser et il y avait un examen écrit à la fin de la première année.

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**

Moi à la base, parce que j'aime beaucoup la gynécologie obstétrique. C'était pour ça. Pour me, me... pour approfondir un petit peu mes connaissances théoriques. Mais surtout pour me euh, pour approfondir mes, mes, … mes connaissances cliniques en fait.

Et puis pour ré-pratiquer les gestes notamment les poses de stérilets et d'implants. Moi à la base c'est pour ça que je l'avais fait. Et puis aussi parce que je trouve que c'est agréable de se euh… Comme on a une activité libérale et qu'on est, un petit peu tout seul c'est agréable de travailler en équipe en fait, et au sein des structures hospitalières.

En tout cas moi j'ai du plaisir à travailler en équipe au sein d'une structure hospitalière.

**Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Ça m'a apporté… au niveau des connaissances… euh… ça m'a apporté certaines connaissances que je n'avais plus ou que je n'avais pas.

Après, ça m'a apporté surtout de la confiance, la confiance en moi vis à vis des dames et voilà, je suis plus à l'aise dans ce domaine-là depuis que j'ai fait le DIU.

**Du point de vue économique ? La patientèle ?**

Moi, comme je suis remplaçante ça ne change rien en fait, du point de vue économique.

*Rires*

Après oui, ça me permet de faire … de varier plus mon activité.

Mais d'un point de vue économique je pense que cela ne change pas grande chose.

**D'accord. Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

*Pause...ne sait pas quoi dire*

**Par rapport à votre patientèle ; par rapport aux conditions d'exercice de la médecine générale et à vos propres conditions d'exercice ?**

Non, moi par rapport à la patientèle non … bah il faut s'organiser autrement…

Moi ça ne me prend pas plus de temps … je m'organise autrement … je fais des consultations plus longues mais ça ne me dérange pas à la limite, puisque ça varie un peu mon activité ce qui n'est pas déplaisant.

**Par rapport à l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DU ?**

Non, c'est pas facile se mettre à jour ! C'est pas facile mais, c'est comme tout il faut prendre le temps. En ce qui concerne la formation DIU comme dans le reste (*parle de toutes les formations en général*).

Faut prendre le temps !

*(Rires)*

**Y aurait-il une autre solution que ce DU ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

*Pause*

Alors une autre solution que ce DIU ? …

( *pause longue)*

**Par exemple dans la formation initiale du médecin généraliste, dans la formation continue du médecin généraliste, dans l'organisation des DU, des capacités ???**

Je pense que c'est compliqué et qu'il n'y a pas beaucoup d'autres solutions. Que de toute façon la formation prend du temps quelle qu'elle soit, donc le DIU ça prend du temps ! Mais, de toute façon n'importe quelle formation prendrait du temps, donc… Je pense pas qu'il y a beaucoup d'autres solutions et puis a la limite c'est pas désagréable parce que ça fait un peu couper.

**Dans les titres et droits attenants ?**

Alors, Je pense qu'il faudrait changer … enfin si le médecin qui a fait la formation fait le choix que ce soit inscrit en fait, *(sur la plaque ou sur une ordonnance)* dans ce cas là qu'on pourrait l'inscrire. Ce n'est pas tant pour, pour étaler ses diplômes, c'est plus pour que les gens en fait le sachent. Parce que moi j'ai été amenée… en fait, il faut faire sa publicité tout seul. Il faut dire aux gens « je fais de la gynéco », « je peux faire le dépistage ».

Ce que les gens ne savent pas en fait, et t'es obligé toi de le dire alors que je pense que si c'était inscrit … pouvoir au même l'inscrire dans la salle d'attente.

Je pense que c'est important juste pour que les gens sachent.

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Ben que c'est très bien et qu'il faut faire des formations. En tout cas moi j'ai pris énormément de plaisir et j'en ferai d'autres !

**Votre Âge s'il vous plait ?**

30 ans

**Sexe**

Feminin

**L'Année d'internat ?**

3 années post *internat (pas encore thésée )*

**Milieu ?**

Rural et semi-rural

**Votre projet professionnel ?**

Je suis actuellement médecin remplaçant. Mon projet professionnel ce serait de m'installer d'ici deux ans en zone péri-urbaine ou urbaine, en cabinet de groupe de préférence.

**Vous changeriez d'orientation professionnelle ?**

Si je pouvais avoir une activité parallèle ça me plairait beaucoup …pouvoir travailler dans un planning *(planning familial a l'hôpital) ou* me dédier une journée complète par semaine faire ça (*gynécologie*) en cabinet ça sera avec plaisir.

**D'accord. Merci beaucoup !**

De rien !

`

**M10**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant**

D'accord.

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Ben, le DIU de Gynéco complémentaire pour les médecins généralistes et le DIU de Sexologie.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Et j'ai un autre DIU de, en '96 de…sur la douleur. Euh à l'époque s'appelait Soins palliatifs, je ne sais plus mais c'est plutôt pour la douleur….prise en charge de la douleur en 1996 ça.

**D'accord. Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Gynéco en 2012 et le DIU de sexo j'ai commencé en 2012 aussi et j ai fini… Comme c'est trois ans l'année dernière en 2015.

**Et ça se passe comment ? des stages ? des cours ? un examen ?**

Ah non, le DIU de … humm…c'est des cours, des cours une fois tous les 15 jours…pour le DIU de sexo c'est une fois tous les 15 jours, un jeudi à Lille et Amiens et des stages, 40 heures de stage. Je ne sais plus exactement le nombres d'heures, ça il faudra que vous vérifiez à la fac !

*(rires)*

Donc, voilà ! Et puis un examen en fin d'année à chaque fois, en juin et un examen en septembre avec un mémoire, avec la soutenance d'un mémoire. La gynéco c'est une fois par mois je crois, le mardi les cours et mémoire aussi a l'issu et 48 heures de stages ou un truc comme ça.

*Longue pause*

**Ça dure combien le DIU de gynécologie ?**

9 mois, une année scolaire quoi.

*(sourire)*

**Et le DIU douleur ?**

A Amiens… mais en ’96 !!!

*(rires)*

**Oui, ce n’est pas grave on peut en parler un petit peu.**

Combien de temps ça a duré ?? Ça a duré un an je pense. Il n’y a pas eu des stages, il y a eu un examen en fin d’année, en juin quoi.

**D’accord**

**Pourquoi vous avez choisi de faire ces DU ?**

Parce que ce qui m’intéresse en médecine c’est surtout soulager le patient, aussi bien de sa douleur morale que physique. Ce n’est pas le guérir forcement, il y a longtemps que j’ai abandonné ce rêve *(rires)*. Et donc, bien l’accompagner et j’ai trouvé qu’en gynéco ça m’intéressait beaucoup en temps que femme. J’ai un parcours particulier j’étais quand même 15 ans … euh j’ai 13 ans en PMI...

**D’accord.**

Donc, on était dans la prévention, dans l’éducation du patient avec des familles, donc la gynéco ça m’a déjà, depuis toujours intéressé, et donc c’était une formation complémentaire à ma formation initiale de médecin généraliste. Et puis après, quand on fait de la gynéco on parle forcement de la sexologie et je trouvais que ça allait très bien ensemble, avec aussi ma formation de consultante en lactation que je n’ai pas fait à Amiens *(rires)* mais je tiens à signaler quand même.

**D’accord.**

Donc c’est un accompagnement, une relation d’aide. La sexo ça va là-dedans... dans la relation d’aide. Voilà !

**D’accord.**

**Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Une aide précieuse au niveau de la consultation. C'est à dire que ce n'est plus le médecin qui va dire au patient ce qu'il a à faire …je crois que ça, c'est fini ! Mais c'est vraiment la relation d'aide, donc que ça soit dans la médecine générale je m'en sers... Donc, la technique de l'entretien motivationnel, je m'en sers…enfin, vous voyez tout ce qui est relation d'aide et tout ce qui est, qui débouche sur la psychothérapie et psychologie…euh, comme je suis quand même… je fais partie des anciens au niveau de la formation …on avait peu de détail de ce coté là et peu de formation, donc là ça m'a obligé à travailler ce coté euh, donc soutien psychologique et cætera qui est pour moi très, très important. L'alliance thérapeutique, et cætera.

*Pause*

**Du point de vue économique ?**

Oui…

*Hésitation et longue pause*

**Ça vous a aidé ou pas ? Est-ce que ça vous a apporté quelque chose ?**

Sur le plan financier ?

**Oui.**

Ah mais, *(rires)* la sexologie est à perte. Il faut savoir que les consultations sont quand même des consultations longues. Les gens se décommandent… *(rires).* Bon, de moins en moins mais quand même et donc non, il ne faut pas faire ça pour l'argent. Mais il n'y a pas que l'argent !!! Après, c'est vrai que on fait des consultations qui ne sont pas complètement prises en charge par la sécurité sociale…non, c'est pas possible. Il ne faut pas faire ça pour l'argent, non. Financier non, aucun intérêt !

**Et pour le DIU gynécologie et pour le DIU douleur ?**

Non alors ça, la douleur je m'en sers très peu parce que c'est quand même dépassé. Depuis '96 on a fait beaucoup de progrès. Après, je suis partie en PMI, je ne me suis pas servi vraiment à part ce coté psycho. Mais au niveau médicament et cætera …euh, donc non. Ça m'apporte peut-être, au niveau gynéco… mes confrères m'adressent, donc vous voyez, en tant que ... entre guillemets vous voyez, « spécialiste », médecin généraliste « spécialiste » ou pour un avis ponctuel. Oui j'ai quand même pas mal de consultations gynéco par mes confrères généralistes.

*Pause.*

**D'accord. Et par rapport à la confiance ?**

En soi ou quoi ? La confiance des patients ?

**Les deux.**

Oui ça oui… C'est une reconnaissance, c'est sûr.

**Du point de vue de la patientèle ?**

Alors, en fait … Comme ce sont des DIU ou les gens consultent de façon ponctuelle, donc ce ne sont pas mes patients …bien sûr que je fais la gynéco pour mes patientes mais ça, ça n'a pas augmenté ma population de… euh ma patientèle. Par contre, pour les avis spécifiques de mes confrères oui mais ça, ça fait pas partie de ma patientèle. Je ne sais pas si vous voyez ça ne rentre pas dans mon nombre de …

**Oui je comprends.**

Si vous voulez parler de mon nombre de patients à moi, non. En fait les DIU m'apportent un avis ponctuel, et donc ce ne sont pas mes patients.

**D'accord**

*Rires*

**Quels éléments rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

*Sonnette*

*Pause longue. Hésitation*

**Voulez vous que je reprenne ma question ?**

Oui.

**Quels éléments rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ? Par rapport à votre patientèle par exemple, par rapport aux condition d'exercice de la médecine générale et a vos propres conditions, par rapport a l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DU…**

Je pense que c'est assez adapté, sur la gynéco c'est très adapté pour un médecin généraliste. En plus ça permet de travailler le « réseau » de connaissances donc c'est vrai qu'on sait mieux quand orienter, on connaît ... puisque on a eu les profs, les intervenants… euh…c'est quand même plus facile de prendre son téléphone… et je trouve que c'est… au niveau du réseau ça marche très bien aussi comme ça ...

Au niveau de la sexo... euh peut être on est encore ...je pense que c'est un début de formation, on a encore besoin de se former…je veux dire trois ans c'est pas assez, donc c'est le début d'une découverte. Mais bon c'est tout à fait applicable quand même dans ma médecine quotidienne.

**Vous faites comment, vous avez des horaires à part pour la sexologie ou pour la gynécologie ?**

Non, parce que parfois ils se décommandent et comme c'est des consultations longues et qui durent longtemps je les mets en général en fin de matinée ou en fin de

soirée. Après, suivant les patients c'est comme je les sens, si je les connais ou pas. Je me méfie quand même voilà de les mettre… euh, donc voilà je les mets en fin de matinée et en fin de soirée quand je ne les connais pas.

*Rires*

**D'accord**

**Il y aurait-il une autre solution que les DIU que vous avez fait ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

*Pause*

*Hésitation*

**Dans la formation initiale du médecin généraliste par exemple?**

*Hésitation*

Bah, je ne sais plus. La formation initiale du médecin généraliste ça a bien changé depuis ... ça fait 20 ans que je suis, que je suis thésée. Donc, je pense que ça a bien changé. Aujourd'hui je ne connais pas vraiment. Je pense peut-être devenir un jour maître de stage et là je pourrai apporter une, une idée là-dessus. Là je ne sais pas ce qu'ils font et comment les jeunes font pour l'instant. Donc, je ne peux pas répondre à cette question.

**D'accord. Et dans la formation continue du médecin généraliste ?**

Oui ?

**Il y a quelque chose à changer ?**

Euh, la formation continue…Bah, en fait on la choisi soi même. Je veux dire, je choisis mes thèmes selon mes propres intérêts. Ça veut dire que je vais aller plutôt dans les

techniques de … comportementales, cognitivo-comportementales, l'hypnose… Des choses comme ça où le soutient, l'aide la relation … euh et l'alliance thérapeutique… Vous voyez donc, je travaille plus là-dedans parce que c'est vraiment ce qui m'intéresse et qui me sers dans la vie de tous les jours même dans ma patientèle de médecine générale. Après on choisit. Donc ce que je veux dire ... est-ce qu'on a quelque chose à changer ? J'ai horreur d'être imposée dans mes idées, donc pourvu qu'ils nous présentent un éventail large. A nous de choisir je pense.

*Pause*

**Dans l'organisation du DIU que vous avez fait ?**

Alors, oui c'est vrai que par exemple le DIU de gynéco … euh… non. Ouf, sur 9 mois faire tous les stages, présenter le mémoire …voilà ! ça c'est … quand on est installés c'est quand même très dur. Et qu'on est une femme et qu'on a une vie de famille à gérer en plus ...donc peut être l'élargir un petit peu…au niveaux du temps, vous voyez ? Je trouve que ça c'était vraiment ... Bon, après il sont assez compréhensibles aussi pour les stages. On s'arrange pour les faire un peu avant ou après…mais tout grouper il faut être étudiant quoi !!!! *(iritablité)*

Et puis, le DIU de sexo on dit que c'est Amiens-Lille...en fait, c'est beaucoup plus Lille que Amiens. Voilà donc, il faut le savoir avant de le commencer. On est quand même beaucoup plus souvent à Lille. Et donc c'est quand même assez fatigant. Bon après, c'est intéressant d'avoir deux… Deux profs complètement différents avec une approche différente. Donc, il ne faut surtout pas changer ce coté là mais, c'est vrai que ça serait mieux de ne pas partir ou d'être prévenu. C'est quand même trois quarts à Lille et un quart à Amiens

*Rires*

**Ok, d'accord.**

Voilà !

*Pause*

**Dans les titres et droits donnés pas ces diplômes ?**

Je pense qu'au niveau gynéco par exemple, normalement, je crois qu'on n'a pas le droit de les mettre sur les ordonnances. Et ça, je trouve ça regrettable ! *(énervée).*

C'est le seul DIU qu'on a pas le droit d'afficher, de… de mettre sur nos ordonnances. Je dirais que… je pense que c'est une guéguerre qui a eu lieu à l'époque entre gynécos médicaux et médecins généralistes. Aujourd'hui on n'a plus assez de gynécos médicaux qui sont formés donc laissez nous !!! Donc quand on a validé ce diplôme, s'il est reconnu comme il semble l'être, laissez-nous le mettre sur nos ordonnances comme pour les autres DIU. Pourquoi faire un aparté pour celui-là ? En sachant que les sages-femmes aujourd'hui elles en font autant, le mettre et que ça soit reconnu et cætera. Je trouve qu'on devrait être aussi… euh pouvoir coter ces actes-là comme des spécialistes. Puisque voilà, je veux dire on a quand même une formation complémentaire !

**D'accord. Et pour la douleur et pour la sexologie ?**

La douleur je l'ai pas mis parce que je pense qu'au bout de 20 ans ce n'est plus valable. Donc là je refais une formation d'une journée sur les soins palliatifs et douleurs. Donc ce n'est pas assez… Voilà ! Je suis contente de l'avoir fait parce que ça montre que je m'intéressais déjà à l'époque. Après, je ne peux pas m'en servir en tant que tel parce que ça a trop évolué, et j'étais salariée pendant 15 ans en prévention. C'est dépassé quoi.

*Pause*

**D'accord et la sexologie ? Vous la mettez sur votre plaque ?**

Oui, pas sur la plaque à l'extérieur mais, sur mes ordonnances oui.

**D'accord.**

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Rien.

**Votre âge s'il vous plaît.**

47 ans

**L'année installation ?**

2012

**Vous travaillez en milieu… ?**

Urbain

**Votre projet professionnel ? Vous allez continuer commença ou vous allez changer d'orientation professionnelle ?**

Peut être un jour je changerai suivant le tiers payant global, la reconnaissance de la médecine générale, le prix de la consultation de la médecine générale qui est quand même honteux. Donc ça, peut être un jour je serai obligée de, de me déconventionner et de partir dans un secteur … voilà ! bon, ce sera avec beaucoup de regret. On verra bien, je ne peux pas …pour l'instant je me pose des questions oui … tout ceci me permettra peut-être aussi de, d'un jour quitter la convention.

**D'accord qu'est ce que vous voulez dire ? faire médecine… que de la sexo par exemple ?**

Oui de la sexo hors convention. Totale quoi. Pour l'instant je ne suis pas encore prête mais, je vais réfléchir.

**Merci beaucoup.**

Voilà de rien.

**M11**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Le DIU de gynéco

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Aucun autres

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

En 2015. C'est ça, en 2015 au CHU d'Amiens.

*Pause*

**D'accord. Et vous avez fait comment ?**

Alors, il y a des cours … Donc il y a des cours… c'est une journée de cours par mois avec un examen théorique à la fin et 40 demi-journées de stage à effectuer en un ou deux ans.

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**

Parce qu'à la fac d'Amiens pendant l'internat, on a le choix de faire soit un stage de pédiatrie soit un stage de gynéco. J'ai fait la pédiatrie parce que ça me paraissait un peu impératif pour la médecine générale et donc, j'ai pas pu faire gynécologie. Et je ne me sentais pas capable de faire de la gynécologie en médecine générale aujourd'hui alors qu'on a une grosse demande. Donc c'était pour me former à la pratique de la médecine générale en gynéco en fait.

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Ben, de pouvoir répondre aux questions basiques. Que ça soit la contraception des jeunes filles, pouvoir faire les frottis des dames qui le demandent de plus en plus parce qu'il y a des délais de consultation gynécologique qui sont … « aberrants ». Et puis, pouvoir suivre la pathologie commune de gynécologie en médecine générale en fait.

*Pause*

**Du point de vue de la confiance ?**

Euh, bah ça a augmenté ma confiance en moi pour toutes les questions de gynécologie en fait. Et puis ça m'a permis d'examiner les dames… ce que je ne pouvais pas faire forcement avant puisque j'étais pas du tout passée en gynécologie ni en externat ni en internat.

**Ok. Et du point de vue économique ?**

Rien

*Rires*

De toute façon le DIU de gynéco on ne peut pas le mettre sur la plaque. Donc, de toute façon c'est vraiment… c'est pour ma formation à moi. Et puis, la seule chose qu'on peut coter en plus c'est les poses ou ablations d'implants mais qui clairement nous rapportent rien.

*Pause*

**Du point de vue de la patientèle ?**

Ben ça …moi je suis remplaçante… mais il y a beaucoup de médecins qui nous appellent en ce moment et nous demandent si on fait de la gynécologie parce que eux ils en font beaucoup… Et qui sont demandeurs de remplaçants qui font de la gynéco en fait … donc …

*Pause.*

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique** ?

Hum, il y a dans le DIU de gynécologie… il y a beaucoup de cancérologie que nous on n'est pas du tout amenés à prendre en charge. Parce que dès qu'il y a un problème de gynécologie cancéro on adresse aux spécialistes. Il y a quand même toute une partie de ce DIU qui est quand même … peux adaptée à la médecine générale je trouve. Après, en tant que généraliste on peut pas tout … enfin … par exemple la pose de stérilet moi je décide de pas la faire en cabinet. Il y en a qu'ils font... mais je trouve qu'au jour d'aujourd'hui c'est compliqué de faire la pose de stérilet en cabinet de médecine générale ... Donc toutes ces choses-là c'est bien de le savoir mais… ça ne me servira pas**.**

*Pause*

**Par rapport à votre patientèle et à vos condition d'exercices ?**

**… le temps d'une consultation ?**

Ben pour tout ce qui est gynéco on a le temps … en fin, moi je prends un quart d'heure par patient et par consultation. Ça peut déborder sur 20 minutes. On n'est pas…je trouve que le temps d'une consultation ça ne pose pas des soucis, non. Pas pour la gynécologie.

**D'accord. Par rapport de l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DIU ?**

Euh bah, moi après je viens de le faire le DIU … donc… là ça me paraît récent.

*Rires*

Après, je sors de l'internat il y a pas longtemps et après le DIU ça me paraît récent. Ben ...non, je pense que c'est à nous de se mettre à jour… De toute façon, on n'a pas besoin d'un DIU pour se mettre à jour dans nos connaissances. En théorie… la pratique….

Rires

**Il y aurait-il une autre solution que ce DU ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Ben, il faudrait permettre aux internes de médecine générale de faire un stage de gynécologie plus de pédiatrie plutôt que de nous envoyer dans des différents stages de médecine qui sont... pas forcement utiles dans notre pratique par la suite. Ça c'est évident pour moi ! Quand on fait de la médecine générale on fait de la gynéco et de la pédiatrie et on ne peut pas choisir entre les deux !

*Pause*

**Et dans la formation continue ? Qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Dans la formation continue du médecin en général ? Euh… bah, il faudrait réglementer un petit peu cette formation continue qu'on fait tous comment on a envie de faire et qui n'est pas vraiment adapte à notre pratique. Aujourd'hui la formation continue on la fait si on a envie de la faire et puis on n'a pas forcement les sujets qui nous conviennent en fait…

Donc après…

*Pause*

**Dans l'organisation du DIU que vous avez fait ?**

Alors, l'organisation du DIU de gynéco est très compliquée parce que tous ce qui est stage… déjà ils nous demandent beaucoup de stages. Ça se fait au CHU ou en périphérie s'il y a des conventions. Mais comme je suis pas passé en périphérie en gynéco je l'ai fait au CHU. Et il faut prendre RDV à l'avance. Sauf qu'une fois qu'on a pris RDV et qu'on arrive là bas, régulièrement on nous dit qu'il y a un externe qui est là ou une sage-femme qui est là, ou qu'il y a un interne qui est là et on nous reçoit pas. Du coup, la réalisation des stages est très complexe. Donc ça, ça pose des soucis quand on est des médecins. Médecins installés je crois que c'est pire … Je pense que c'est impossible de finir le DIU. Médecin remplaçant on a plus de disponibilités mais, c'est vraiment compliqué de faire les stages. Et ça, ça nécessiterait vraiment des aménagements.

**Tous les stages sont sur Amiens ?**

Oui... on peut les faires à l'extérieur mais si on connaît les services ailleurs quoi, donc…moi suis pas passée, donc j'ai fait sur Amiens.

**Et dans les titres et droits donnés par ces diplômes ?**

Eh bah, il n'y a aucun titre et aucun droit donné par ce diplôme… Si ce n'est que nos connaissances personnelles.

*Rires*

Donc de toute façon, je sais pas si ce serait utile de pouvoir l'écrire sur nos ordonnances ou le mettre sur la plaque par la suite. Mais pour le moment ... rien n'est reconnu dans ce DIU … du moins on ne peut pas l'écrire *(irritation)*

**D'accord.**

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Euh … que c'est dommage de devoir faire un DIU alors qu'on sort de l'internat et que ça serait bien que ça soit des connaissances qui sont acquises au cours de l'internat même si c'est bien de faire des DIU, c'est bien de se former, c'est dommage en sortant de l'internat de devoir faire des formations complémentaires pour être à jour en médecine générale et que ça serait bien de redresser l'internat de médecine générale comme il devrait être fait et en sortant de l'internat être des bons médecins généralistes.

Voilà !

**Votre âge s'il vous plait.**

29ans

**Sexe**

Femme

**L'année d'internat ?**

Euh... ben, l'année d'internat… ça fait un an et demi que je suis remplaçante.

Alors moi j'ai décalé mon internat d'un an pour ma grossesse, donc en faite…donc j'ai fini octobre 2014… alors, troisième année ?? *(Pas encore Thésée)*

**Votre Projet professionnel ? installation ?**

Remplacement pour le moment...

*Rires*

Pas de changement d'orientation professionnelle.

*Rires*

**Merci beaucoup**

De rien

**M12**

**Introduction**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement antonymies.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quel DIU/ Capacité vous avez fait ?**

Le DIU d'addictologie.

**Quel autre DIU/Quelle autre Capacité ?**

Aucuns autres.

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Je l'ai fait en 2014. Et comment ?

**Oui comment vous avez fait.**

Comment j'ai fait ? C'est à la faculté d'Amiens à la formation continue. On avait deux cours par mois… pendant… de janvier à septembre… Et il fallait faire un stage de deux semaines et puis rendre un mémoire et un examen écrit.

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**

Alors, j'ai fait le DIU d'addictologie parce que j'ai trouvé qu'au cours de mon internat et au cours de mon externat on a eu peu de formation dans le domaine de l'addictologie. Quand j'ai commencé mes remplacements en médecine générale, au cours de premiers consultations, j'ai été confronté à un patient qui s'est confié…

Il s'est confié à moi et il m'a dit qu'il avait un problème avec l'alcool, et qu'il voulait une solution pour s'en sortir. En fait, je me suis sentie un peu démunie parce que, je ne savais pas comment faire, par quel bout commencer… S'il fallait que je commence par faire un bilan en ville, euh… s'il fallait que je l'adresse. Est-ce qu'on l'adresse d'abord en consultation avec un addicto ? Est ce qu'on l'envoyait directement en cure ?

Je ne savais pas quelle était la méthode à faire et comment le prendre en charge au mieux. Surtout qu'on sait que les patients qui sont addicts… Euh, ont des difficultés en fait à se confier. Alors, une fois qu'ils le font… une fois qu'ils tendent la main... il faut absolument qu'on sache comment en faire, comment s'organiser. Donc voilà, c'est pour ça. Je trouvais que… et puis on a beaucoup de renouvèlements en médecine générale de subutex et de méthadone dans les, dans les addictions. Et puis, en fait je me suis dit on fait les ordonnances, on note. Mais qu'est-ce qu'il faut qu'on recherche ? Comment on peut les prendre en charge au mieux. C'est des patients qui ont une relation de confiance en leur médecin traitant. Ils aiment pas forcement toujours voir un autre médecin. Donc, il faut qu'on soit opérationnels en fait pour les prendre en charge. Et il y avait vraiment je trouve… à la fac on n'avait pas… on a très, très, très, très peu aborde ça.

*Pause*

**Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Bah, ça m'a ouvert l'esprit sur toutes les addictions. Ça me permet d'être un peu plus alertée, d'être un peu plus sensibilisée. Donc d'aller chercher aussi le problème avant même que le patient m'en parle. Et quand il m'en parle j'ai un peux plus de moyen pour le prendre en charge. Ça améliore en fait ma prise en charge.

*Pause*

**Du point de vue économique ?**

Economique ?

**Oui par rapport à ce que vous gagnez.**

*Rires*

Ben, ça ne change rien. Non ça change rien, parce que la formation je l'ai payée…

*Rires*

Je ne me l'ai pas fait financée donc, j'ai payé ma formation. Je n'ai pas travaillé les jours où j'ai fait ma formation…

Et au quotidien, ça change rien parce que la consultation est toujours cotée de la même manière… donc…

*Rires*

**Du point de vue de la patientèle ? Ça a changé quelque chose ?**

Alors, moi je suis pas installée. Du coup pour l'instant non, ça change rien. Je suis en projet d'installation, donc oui, je pense que ça va… les patients parlent entre eux… Si j'ai des capacités en addictologie je pense que j'en verrai un petit peu plus. Oui je pense que oui, ça peut changer oui.

**Du point de vue de la confiance ?**

De la confiance avec les patients ? Ben, je pense que quand un patient… et là je parle notamment de l'addiction parce que c'était mon domaine. Dans le cadre de l'addiction, quand vous savez de quoi vous parlez que vous connaissez, que vous pouvez aller au-delà des problèmes en connaissant les soucis que lui même a dans son quotidien ça améliore la confiance.

On dit que des fois il faut savoir aussi parler avec un langage adapté et dans le cadre des addictions notamment avec les drogues intraveineuses, c'est important d'avoir des termes qu'eux même connaissent, notamment des termes qui sont utilisés dans le langage populaire qu'on ne connaît pas tant qu'on est pas … tant qu'on est pas dans le problème.

Voilà !

Donc, oui ça peut améliorer la confiance quand on sait de quoi on parle.

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Quels éléments rend peu utile ou peu applicable ?

**Oui**

*Pause*

Je vois pas ...

**Par rapport a la patientèle et vos propres conditions d'exercice par exemple. Par rapport aux conditions en médecine générale en général.**

*Pause*

Je vois pas

Je n'ai pas…C'est vrai que c'est des consultations qui peuvent du coup êtres plus longues parce que le patient peut venir pour un problème x. Il peut venir pour une insomnie et puis en fait, on se rend compte qu'il y a une addiction derrière qu'il faut prendre en charge mais c'est dans le cadre de toutes les consultations de médecine générale, les gens viennent pour un problème puis on en trouve un autre qui nous prend du temps… donc…non, j'ai pas d'élément peu applicable. Non, je n'ai pas.

**Pour l'actualisation de vos connaissances ?**

L'actualisation de mes connaissances ?

*Rires*

Alors, ben… elles sont encore fraîches parce que j'ai fini en 2014.

*Rires*

Non, j'ai dit une bêtise je l'ai fait en 2015 donc elles sont encore fraiches. Donc commet je vais faire pour actualiser ? Je pense que je vais m'abonner à une revue en addictologie. Du coup, en faisant le DIU d'addictologie on a eu accès à certains sites que je vais pouvoir aller consulter régulièrement. Et puis, en faisant le DIU aussi j'ai rencontré des gens qui font de l'addictologie, donc je vais pouvoir les appeler. On construit un peu un réseau aussi, avec les profs qui nous ont donnés les cours. Donc, je vais pouvoir les appelés pour prendre des avis quand je serais ennuyée, oui.

Pause

**Il y aurait-il une autre solution que ce DIU? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Alors, une autre solution que ce DIU ? Ben, …moi je l'ai fait parce que je trouvais que dans notre formation ça avais pas été abordé, ou trop peux. Alors, après c'est vrai qu'on se forme aussi nous mêmes. Mais dans le... c'est quand même bien d'avoir des

professionnels qui viennent vous en parler et qui vous expliquent comment ça marche. Je trouve que c'était vraiment trop léger à la fac. Quand j'en ai parlé avec des amis qui ne faisait pas ce DIU du coup, je leurs ai expliqués les choses après les avoir apprises. On n'est pas sensibilisés à ça et moi, de ma part je savais pas prendre en charge puisque j'étais démunie au départ de mes remplacements dans le domaine de l'addictologie. Après, peut être que je suis sensibilisée à l'addictologie aussi.

**Dans la formation continue ? Est ce qu'il faudrait changer quelque chose ?**

Dans la formation continue ? Les petites soirées qu'on fait, les petites EPU et tout ça ? Non, ça ce n'est pas mal ! Il faudrait du coup, faire un petit peu d'addicto de temps en temps. Alors, moi je ne suis pas encore inscrite à un groupe de pair mais, je pense qu'ils en font de temps en temps. Oui, ils en font.

**Et dans l'organisation du DIU que vous avez fait ?**

Euh, non, j'ai trouvé ça très bien l'organisation du DIU… juste deux jours par mois. Non, c'était bien ! Ce qui était intéressant dans ce DIU c'était que c'était pas purement médical. En fait, il y avait … on était divers professionnels de santé ou non. D'ailleurs il y avait psychologue, infirmière, éducateur spécialisé, médecin psychiatre…enfin, c'était bien parce qu'on pouvait tous échanger par rapport à notre quotidien et voilà, à apprendre des choses. Donc c'est vrai que d'un point de vue purement médical c'était pas le DIU le plus spécialisé, mais on a appris beaucoup de choses. Et après, c'est à nous à partir des éléments qu'on à aller chercher aussi.

**Dans les titres et droits donnes par ces diplômes ?**

Oui ?

**Qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Qu'est ce qu'on pourrait changer ? Dans les titres et droits de ces diplômes ?

Du coup qu'il y a une consult addicto avec un code CPAM qui valorise la consultation qui prend du temps.

*Rires*

Mais bon, comme dans toutes les pathologies… Peut-être revaloriser la consultation parce que c'est quelque chose qui prend plus de temps.

**Est ce que vous pouvez le noter sur votre plaque ?**

Je pense que je peux le noter, oui. Oui, oui je peux le noter sur la plaque et sur l'ordonnancier oui. Je peux pas l'assurer mais, il me semble que oui.

**D'accord**

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Ben, que c'est important de faire des formations complémentaires ! Formations qui sont pas obligatoires mais, que c'est quand même important de renouveler ses connaissances ou de les approfondir quand les sujets sont peu abordés. Je pense qu'on devrait tous le faire et régulièrement mais, le problème c'est que bon… bah, quand on est partis dans le rouage du quotidien avec pleins de consultations on oublie peut-être par fois, de se former à ça.

**D'accord**

**Votre âge s'il vous plait.**

29 ans

**Sexe**

Femme

**année d'internat ?**

J'ai fini l'internat en 2013 et là je suis en travail de thèse.

**Projet professionnel ?**

Euh, j'ai le projet de m'installer dans un cabinet de médecine générale au printemps. Je veux rester en médecine générale mais, je veux faire des DIU. Alors, le prochain je pense… j'aimerais bien faire un DIU en gériatrie mais il faut trouver le DIU qui me donne pas un capacité spécialisant. Le DIU de gynéco je le ferai et puis peut être au long cours douleurs et soins palliatifs. Des choses qu'on a régulièrement en fait, en consultation quoi.

*Pause*

**Merci beaucoup**

De rien

**M13**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat du travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quel DIU/ Capacité vous avez fait ?**

DIU de formation complémentaire en gynécologie obstétrique.

**Quel autre DIU/Quelle autre Capacité ?**

Aucuns autres.

**Comment et quand l'avez-vous fait ?**

Euh… l'année dernière… en…l'année 2014-2015 à Amiens en envoyant une lettre de motivation.

*Pause*

**D'accord. Et ça s'est passé comment ? Y avait des stages ?**

Alors, il y avait la partie théorique, il y avait des cours une à deux fois par mois il me semble… une fois par mois. Et des … de la pratique… à valider.

**D'accord… c'était des stages en fait ??**

Alors, moi je l'ai fait dans le cadre de mon stage internat, c'était mon avant dernier stage internat donc j'ai pu valider mes pratiques en faisant mon stage…mon semestre en gynéco obstétrique.

**D'accord. Pourquoi vous avez choisi de faire ce DIU ?**

Pour les connaissances. Approfondir un petit peu mes connaissances. Et puis… adapter ma pratique au cabinet.

*Pause*

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Ben, apporter… amener plus de patients... plus de patientes à suivre en fait, parce que j'aime bien cette spécialité-là tout simplement.

*Rires*

**Du point de vue économique ?**

Non, rien…

Rires

**Du point de vue de la confiance ?**

Oui, ça oui plus…

**Est-ce que à votre avis, il y a des éléments qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Oui…

*Rires*

**Dites-moi !**

Les cours sur la chirurgie et le curage lombo-aortique dans le cadre d'un cancer des ovaires c'est pas très adapté à notre pratique…

*Rires*

C'est trop spécialisé certainement ! Certaines choses sont trop spécialisées !

**Par rapport aux conditions d'exercice de la médecine générale et a vos propres conditions ?**

Oui, il y a des cours qui sont tout à fait adaptées… et ça remet à niveau beaucoup de choses.

**Oui ça, vous parles des cours du DIU, mais en général est ce que cela modifie par le temps d'une consultation ou autre chose ?**

Non, non pas vraiment je pense pas.`

**Et l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DIU ?**

Oui c'était bien… *(en parlant des cours)*

**Et comment vous allez vous mettre à jour ?**

Ben en me ré-informant par internet, pour les nouvelles recommandations, sur internet

*Rires*

**Il y aurait-il une autre solution que ce DU ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Ben, je trouve ça bien qu'il y a ces DIU parce que c'est fait par des spécialistes qui nous font ça et qui nous apportent des connaissances en plus pour nous adaptées. Je trouve que c'est plus… c'est plus adapté que ça soit des spécialistes qui nous forment pour faire ce type de choses. Je trouve que c'est... ça met plus de … je ne sais pas comment dire… j'aurais plus confiance qu'un gynéco obstétrique m'apprenne

la gynéco obstétrique, plutôt qu'un médecin généraliste qui a fait son expérience, certes avec le temps. Peut être qu'il a une bonne expérience mais, …

*Pause*

**C'est important la durée ou quand on le fait ?**

Peux importe quand on le fait, faut prendre nos dispositions du coup. Il vaut mieux…C'est vrai que quand on est installés c'est pas facile. Ça c'est clair !

**D'accord !**

**Et dans l'organisation du DIU ? vous m'avez parlé plus tôt …**

Ben des cours et puis c'est vrai c'était simple pour moi de faire les vacations de gynécologie obstétrique qui dépendaient de mon semestre.

**D'accord…**

Mais moi je l'ai fait pendant mon premier semestre. Mais les cours, sont à valider sur un an et la pratique. Comme ce sont des médecins généralistes parfois qui sont déjà installées ils ont deux ans pour étaler.

**D'accord. Et les titres et droits donnés par ces diplômes ?**

Aucun droit.

*Rires*

**Qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Ah ben, qu'on puisse le mettre sur notre plaque déjà. Ce serait bien parce que, c'est quand même une formation qui prends du temps. En fin… de l'argent aussi… parce

que on le paye aussi ….  Et c'est des connaissances en plus par rapport à ceux qui ne font rien comme formation. Et ce serait bien de le noter quelque part en dehors que de la salle d'attente pour pouvoir être reconnu comme petite formation. C'est pas une spécialisation mais quand même ... on a des connaissances un peu « en plus ».

**D'accord.**

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Ben, que ça serait bien qu'il soit un peux plus de DIU de disponibles à Amiens en tout cas. De ne pas aller à Paris pour toutes les DIU intéressants.

*Rires*

*Pause*

**Votre âge ?**

29 ans

**L'année d'internat ?**

2011 à 2015. J'ai fait un an ... j'ai fait le droit au remord … j'étais en spécialité avant…(gynéco)

**Pourquoi vous avez fait le remord ?**

Parce que je voulais être médecin généraliste et faire de la gynéco… faire plus des choses en fait … pouvoir faire aussi de la pédiatrie…

*Rires*

**D'accord Votre Projet professionnel ?**

Je ne sais pas encore … Mi-temps salariée-libéral… je pense.

**D'accord. Salariée par rapport à votre formation gynéco** ?

Par rapport au planning familial j'aimerais bien faire du planning familial, ce genre de choses. Tout a fait.

**D'accord. Et l'installation pour quand ?**

Pour dans deux ans… deux, ou trois ans. Je ne sais pas.

*Rires*

Pas maintenant

*Rires*

**D'accord. Merci beaucoup**

**M14**

**Introduction**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG.**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Alors, Capacité de biologie et médecine du sport, Capacité de gérontologie et DIU de soins palliatifs.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Aucuns autres

**Comment et quand avez-vous fait ces formations ?**

Alors, si ma mémoire défaille pas trop…j'ai dû passer ma thèse en 2000, donc je me suis inscrit à la rentrée de 2000, en septembre euh, à la capacité à la fois de médecine du sport qui se faisait sur un an et à la première année donc de capacité de gérontologie, donc, en 2001 j'ai passé donc l'examen de capacité et médecine du sport. Et puis donc, en 2002 l'examen plus le mémoire de la capacité de gériatrie. Le DIU de Soins palliatifs, je sais plus l'année précise. Mais, ça doit être en 2008 je pense. Quelque chose comme ça.

**D'accord.**

Voulez-vous autre chose comme renseignement ?

`

**Oui comment vous avez fait ? c'était des stages ? des cours ? des examens ?**

Ah !

*Rires*

Donc les euh, capacités… alors déjà… peut être que… je suppose que vous allez poser la question après…

Bon, les motivations au départ étaient :

1-comme je m'installais pas et que j'étais pas en rachat de patientèle ou en création de patientèle, j'avais plus de temps libre ... En fin, assez de temps libre.

Et 2 j'ai ciblé des formations qui se déroulaient un jour de repos dans la semaine, le jeudi.

**D'accord.**

Je pense que je voulais de pas non plus lâcher la faculté, l'hôpital, et cætera trop rapidement et garder des attaches et des contacts avec les professionnels hospitaliers, donc les cours de gériatrie c'étaient les jeudis après-midi et ceux de médecine du sport c'étaient le jeudi soir. Donc, la première année en fin de compte tous les jeudis j'allais en cours de 14h à18h en gériatrie et après de 19h à 00h en médecine du sport. Pour la médecine du sport au niveau de la capacité l'avantage

c’est que bon, il y avait des stages à suivre auprès des médecins du sport. Je pense que ça devrait représenter que… le total d’une semaine de stage. Je crois.

**D’accord**

Donc ça, ça c’était pas trop prenant. Y avait pas de mémoire à écrire, il y avait juste un examen de fin d’année. La capacité de gériatrie, là ça va se compliquer un petit peu parce que les stages on en avait beaucoup plus à faire en milieu hospitalier, en EHPAD sont ceux que j’ai fait, effectivement, voilà, dans un secteur hospitalier. Puis, en plus, un peux dans le secteur libéral, donc…

Mais, c’est vrai que c’était un peu plus difficile de caser une journée de stage. Et puis bon ce qui a pris un petit peu de temps aussi c’était le mémoire à préparer.

**D’accord.**

Voilà !

La capacité… enfin le DIU de soins palliatifs là en fin de compte, ça s’est proposé différemment. Parce que à l’époque où donc je suis arrivé comme médecin coordonnateur en EHPAD… et à ce moment là le directeur euh, qui était très attaché à une prise en charge palliative dans son EHPAD s’est arrangé pour avoir beaucoup de personnel formé au DIU de soins palliatifs...aussi bien que des aides soins, des infirmières que la direction elle même et donc là, il m’a proposé en tant que médecin coordonnateur de suivre cette formation comme DIU. Euh, que j’ai accepté parce que c’est un sujet qui m’intéressait et que ça faisait quelques années justement que je n’avais pas passé de capa ou de DIU…

**Et ça c’était fait à Amiens ?**

Oui j’ai fait à Amiens, tout à fait. J’ai tout fait à Amiens. J’ai visé principalement des choses qui se faisait à Amiens et non pas …ni des DIU parce que, en tant que médecin libéral après, pour pouvoir se déplacer entre les facultés… on manque… on manque de temps, ça c’est clair ! Donc que des choses qui se faisaient à Amiens, bien sûr qui m’intéressaient…Après, des choses entres guillemets qui auraient prendre le moins de temps possible. C’est à dire en favorisant des examens qui sanctionnent la

formation sans qu'il y a trop éventuellement de stages à faire ou de mémoire à écrire…parce que ça…y a d'autres capacités qui m'auraient intéressés, qui m'intéresseraient aujourd'hui mais dans lesquels je ne vais pas me lancer à cause du temps que ça va prendre soit en stage, soit en écriture de mémoire. Ça c'est clair !

**D'accord. Je pense que vous m'avez répondu à la deuxième question concernant en fait les motivations.**

*Rires*

**Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Oh, ben ça améliore toujours. C'est à la fois… sont souvent… quand on les fait …quand on les fait tôt je veux dire, sont un peu des rappels. Parce qu'on vient de sortir de la fac. Donc ça ressemble plus à des rappels que de l'apprentissage. En fin après, on acquiert quand même une expérience et une autre vision des choses, du patient plus exactement et des différentes pathologies. C'est plus de compétence quand même, même si ça reste de la compétence plus généralisée que spécialisée. Ça amène plus de compétence ! Donc c'est mieux ! C'est mieux je pense pour soi même et puis, pour les gens qu'on prend en charge.

**Donc par rapport à la confiance… ?**

Ah ! Est-ce que ça m'a aidé d'avantage, je ne sais pas. Et est-ce que ça a aidé d'avantage mes patients ? S'ils savent qu'ils ont à faire … euh… à quelqu'un… c'est vrai que ça… Il y a des gens qui trouvent ça réconfortant parce que, vous avez des gens hors votre patientèle que vous suivez et qui viennent vous voir parce qu'ils savent que vous êtes qualifié en gériatrie ou en médecine du sport et qui … voilà…qui viennent à demander un avis secondaire après avoir… qui peuvent être envoyés par un collègue généraliste pour avoir un avis aussi. Ça arrive, oui. Est-ce que c'est… est-ce que le patient a une plus grande confiance ou pas ?… ça je ne sais pas.

**Et ça a augmenté donc le nombre de vos patients ?**

Oui, ça oui. Ça a augmenté le nombre de patients. Ça je pense, oui je pense ! Je pense que de toute façon aujourd'hui il y a tellement peu de médecins sur notre secteur que j'en aurai autant. Mais, oui je pense que ça a attiré des patients, oui.

**Et du point de vue économique ? Les formations que vous avez faites vous ont aidées ou pas ?**

Non, pas du tout. Parce que de toute façon… après je reste spécialiste en médecine générale donc, toutes mes actes sont cotés comme une consultation en médecine générale. Même si je fais une consultation en médecine du sport sauf s'il y a des gestes techniques comme les infiltrations par exemple, ou après en gériatrie s'il y a un bilan mémoire plus poussé effectivement qui mérite d'être coté, mais autrement non. Quand je fais une consultation gériatrie ou visite en EHPAD en tant que gériatre c'est un tarif de visite et consultation de généraliste. Donc de ce coté là ça n'amène aucun avantage. Ça peut être défendable euh, en tant que salarié éventuellement, en tant que médecin coordonnateur dans un EHPAD. De toute façon ils sont obligés maintenant d'avoir des diplômes en gériatrie… Euh je sais pas si … Voilà, je sais pas si ça pèse… Euh moi je ne fais pas parti d'un EHPAD publique… euh… donc on peut toujours négocier son salaire. Après, dans les chaines des médecins d'EHPAD dans le secteur public je pense qu'il y a une différence, effectivement, de cotation et de chenaux en fonction si c'est un généraliste qui intervienne ou un assistant gériatre ou un PH gériatre c'est sûr. Bon, en ville, non.  En ville ça n'aide pas ! Au contraire, c'est quelque chose qui coûte cher aussi. Parce qu'une formation, il faut se libérer. Donc se libérer ça veut dire des journées pendant lesquels vous ne travaillez pas et donc pendant lesquels il n'y a pas d'argent qui rentre, donc ça coute de l'argent. Ça ne rapporte pas !

**D'accord.**

**Quel élément qui rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Peu utile et peu applicable la formation complémentaire ?

**Dans la formation que vous avez fait**

Ah peu applicable ? dans ma pratique perso ?

**Oui**

C'est mon manque de temps. C'est vraiment la première chose qui m'empêche de pouvoir appliquer au mieux mes connaissances dans ma pratique. Ça c'est, oui… c'est ça. La manque du temps c'est la première chose qui me vient à l'idée.

**Qu'est ce que vous voulez dire ? c'est par rapport au temps de la consultation ?**

Oui tout à fait oui. C'est à dire, je pense qu'effectivement il y a des moments où on pourra préférer être à l'hôpital avec 20 patients dans un service et consacrer toute sa journée, plutôt que d'être en ville avec je ne sais pas combien de centaines de patients.

**Par rapport à l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DIU ?**

Oui ? Oui, c'est facile à se mettre à jour. Il suffit de le décider, de s'octroyer du temps.

**Vous faites comment ?**

Ah !

*Rires*

Je fais comment ?? Euh… le temps… le temps… je garde très peu de temps, je garde très peu pour moi. Je fais des courtes nuits, je travaille six jours par semaine. Voilà ! Après, des formations ben quand j'en fais en général c'est sur des week-ends. Ou ça va être sur des jours de congés ou de vacance. Ou après ben, c'est … sinon…Toute formation confondue c'est des EPU. Ça va être le soir, ça va être … Voilà ! C'est sur du temps qui serait su temps perso de toute façon, du temps privé.

**D'accord.**

Je ne sais pas si j'ai répondu, si j'ai bien compris la question

**Oui ça aussi … et les formations que vous avez faites (gériatrie soins pal, médecine du sport) nécessitent une mise à jour. Vous faites comment ?**

Euh … je vais à des congrès en fait. Des revues, des revues spécialisées auxquels je suis abonné dans chaque domaine. Puis essayer d'aller à au moins deux congrès de chaque matière par an. Minimum.

**D'accord. Est-ce que vous avez des consultations à part, consultations médecine du sport ou gériatrie par exemple ? Est-ce que dans votre planning vous avez un temps à part pour cela ? vous faites comment ?**

Non, je ne laisse pas de temps à part pour ça. Après, je… en général…par contre, je peux organiser différemment la journée de consultation en fonction de telle ou telle consultation que j'aurais à faire, qui risque de prendre plus de temps. Je m'arrange par exemple qu'elle soit pas en milieu des consultations et que ça soit en fin de journée, en fin des consultations. Mais sinon non, je n'attribue pas d'horaire particulier pour telle ou telle pathologie de consultation.

**D'accord. Il y aurait-il une autre solution ces capacités et que ce DIU que vous avez fait ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Alors, je sais pas s'il faut changer quelque chose… moi je suis très attaché à la médecine générale. L'avantage de ça c'est que… ben, vous pouvez tout faire. Bon, le tout c'est de faire ce qu'on sait faire et que… puis … de passer la main quand on ne sait pas. Si après c'est de pouvoir passer des capacités, autant que ce sont des capacités. Si après il n'y a plus de capacités et que ça deviennent des spécialités… sont des formations qu'on n'aurait plus en tant que généralistes, on n'aura plus accès, donc, est-ce que c'est un bien ? Est-ce que c'est un mal ? … Je ne sais pas. Je ne sais pas. Moi je pense que pour certaines matières comme la gériatrie on a parlé à une époque de supprimer complètement les capacités et que ça soit vraiment une spécialité. Vu l'ampleur de la tache en gériatrie, qui arrive à nos portes et qui va l'être encore plus, ça pourrait en devenir. Ça pourrait être une spécialité

vraiment et ça commence à l'être quand même, à part entière avec avec un cursus d'internat de spécialiste en gériatrie.

Maintenant après, voilà la question est-ce qu'il faut réserver tout aux spécialistes ou est-ce qu'on a droit à ouvrir des portes à des personnes intéressées… ?

Moi je me souviens avoir été déçu d'avoir été refoulé quand j'ai fait une demande pour passer la capacité de médecine d'urgence. Parce que c'était le début… c'était pas le début des capacités mais c'était le début du moment où ils ont fermé les portes de la capacité de médecine d'urgence aux libéraux en fait pour ne former que des hospitaliers. Voilà !

Alors, est-ce que c'est normal ? Ben non, je ne le pense pas ! Est-ce que c'est une bonne chose ? Ben après, non, je ne le pense pas non plus parce que de l'urgence ben, ça commence au domicile donc …plus on en remet dans ce domaine mieux c'est je pense. Voilà alors, je ne sais pas si… je ne sais pas quoi répondre s'il faut faire des capacités ou ouvrir des spécialités… ou l'inverse… je ne sais pas…

**Et dans la formation initiale du médecin généraliste ?**

Oui

**Externat ou internat qu'est ce qu'il faudrait changer s'il faudrait changer quelque chose ?**

Ben… je … moi je ne sais pas non plus. Parce que la simple raison… ça fait quand même plus de 10 ans que j'ai quitté la faculté, donc honnêtement, je ne connais même plus. Je ne sais pas comment ils sont organisés les cours que ça soit du PACES … je ne sais plus si les stages commencent en 3ème année. Bon, … le numéro de semestres d'internat ça je sais que ça augmente. J'ai l'impression que plus ça augmente et que plus tard on en voit l'interne sur le terrain. Nous on pouvait commencer remplacer dès la fin de la sixième année quand on avait passé ce qu'on avait appelé le CSCT, donc on pouvait faire des stages d'internat, on pouvait aussi remplacer. Après ç'était… il fallait au moins un semestre ... et après ça deux semestres d'internat. Après, ç'était deux semestres plus un semestre chez le généraliste… aujourd'hui je ne sais pas si c'est toujours ça…

**Oui c'est ça…**

*Rires*

Euh, … donc voilà je sais pas du tout comment on est enseignés actuellement. Tous les profs que j'ai eu ne sont plus là, donc ça m'est difficile de répondre là quand il y a eu des modifications de programme ou de façon d'enseigner d'une matière à l'autre. Donc je ne sais plus comment on se fait enseignés… le nombre d'heures attribuées à la pratique, à la théorie... je ne sais pas comment ça se passe donc…

**D'accord.**

Est-ce qu'il faut revenir sur quelque chose ?... Je ne sais pas s'il faut revenir sur ce qui est maintenant parce que je ne sais pas … Moi j'ai trouvé, quand j'y étais, que c'était bien. Et l'avantage de la médecine c'est que rapidement le fait de mélanger c'est de l'apprentissage tout simplement. De mélanger la théorie le matin ou non l'après midi et puis l'hôpital le matin la pratique. Voilà pour moi c'est très bien. Je pense que on a manqué certainement de terrain je pense… je pense…

**D'accord. Dans l'organisation des capacités que vous avez faites … qu'est ce qu'il faudrait changer s'il faudrait changer quelque chose ?**

Ah !

*Rires*

Je voulais laisser entendre tout à l'heure. Ce qui embête tout le monde à chaque fois c'est l'écriture de mémoire. Ça c'est clair ! Mais bon, je pense que ça c'est les internes de … c'est tous les internes aussi … C'est souvent la préparation du mémoire ... ça prend du temps, à mon sens pour pas grande chose qui ne change pas grande chose dans les capacités intellectuelles ou pratiques de l'intéressé. Alors, si ce n'est après qu'effectivement, le directeur de thèse ou de mémoire peut se servir, ça peut l'aider à se servir… un travail sur lequel il puisse compter par la suite. Mais vous, à partir du moment ou vous n'êtes pas hospitalier, c'est un travail qui va rester dans votre placard et qui vous servira pas, donc… Voilà, ça je reviens effectivement dessus. Les stages non, je pense que les stages c'est toujours bien quand on… une matière quand on la

travaille bien, on apprend mieux au lit du malade que dans sa sémiologie. On en retient mieux je dirais de toute façon. Donc, voilà ! C'est toujours dans la pratique qu'on apprend mieux quand même. Voilà, donc je dirais les mémoires.

**D'accord. Dans les titres et droits donnés par ces diplômes ?**

Euh éventuellement ? Alors…

Je sais pas…

Est-ce que, c'est vrai une capacité est reconnue sur le plan national, un DIU n'est reconnu que sur le niveau université. Moi je ne connais que le DIU de soins palliatifs d'Amiens qui est d'excellente qualité. Je… après je n'ai pas passé d'autres ailleurs. Mais à la limite je me demande pourquoi lui il ne serait pas … pourquoi des DIU de qualité ne seraient pas reconnus sur le plan national, par exemple ?

**Est-ce que vous avez le droit de le mettre sur vos ordonnances ou sur votre plaque ? Ou pas ?**

Non, ça c'est effectivement … parce que c'est écrit dans les textes… autant une capacité on a le droit de le noter… autant un DIU on n'a pas le droit de le noter… Ceci dit … Moi c'est noté quand même. Voilà ! Mais après, il faut savoir que ça n'a aucune valeur et que normalement le Conseil de l'Ordre demande à ce que ça ne soit pas noté sur l'entête de l'ordonnance.

**D'accord. Par rapport à la rémunération de la consultation liée aux diplômes que vous avez… ?**

Oui ? Ben ça va pas, et ça c'est sûr ! Il n'est pas logique que des années de formation supplémentaires - parce que bon, capacité ça commence à chiffrer pas mal d'heures - euh que ça ne puisse pas être rémunérée d'avantage que quelqu'un qui n'a pas fait l'effort de faire cette formation. Ça il faut … c'est logique… autant on considère qu'un spécialiste qui aurait fait deux ou trois ou quatre années de plus d'internat… tout le monde va dire que c'est normal qu'il soit payé plus. Mais alors, un capacitaire qui a fait deux ans de plus pourquoi il serait payé uniquement le prix d'une consultation de

médecine générale. Effectivement c'est un… c'est un « problème » … c'est pas logique, c'est clair !

**D'accord. Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

*Pause*

Ben, que j'étais très content de les faire. Faut voir aussi que c'est comme tout, au début on ne voit pas forcement l'utilité de faire telle ou telle chose, ça peut être purement une démarche intellectuelle. Que moi après, je sais qu'aujourd'hui les capacités ou les DIU que j'ai passé peuvent m'aider éventuellement si je décide de… d'arrêter la médecine générale. Si je change d'orientation professionnelle je peux tout à fait, surtout en gériatrie, en ce moment que ça soit dans le privé ou dans le publique… on a des postes partout tous les jours et dans toute la France. Donc voilà ! C'est quelque chose qui… dont on s'aperçoit après. Et donc, ça peut être une sortie, une porte de secours entre guillemets pour faire autre chose. Et vous discutez avec des personnes qui ne sont pas contentes et qu'elles veulent changer d'orientation mais qui n'ont rien passé d'autre donc c'est difficile de se remettre au boulot à 50 ans par exemple. C'est pour ça que aussi moi je voulais continuer faire quelque chose.

Bon, depuis 3 ou 4 ans, tous les ans je dis je vais faire quelque chose. Mais voilà, maintenant tous les ans je laisse tomber parce que je n'ai plus la force, je ne trouve plus le temps. Et maintenant je me dis que ça va être très difficile et trop compliqué et que j'ai envie de faire quelque chose d'autre de mes soirées que de me plonger dans des bouquins et voilà. Le dimanche aussi quoi … Donc de ce fait là… voilà !

Des choses que j'aimerais bien faire éventuellement mais c'est trop de sacrifices. Aujourd'hui voilà, je ne suis plus prêt entre guillemets, disposé plus exactement, ou si compliant ou conciliant pour cette affaire. Parce qu'effectivement, après tout le résultat au bout à part une propre satisfaction intellectuelle… et en se disant que ça va être un service supplémentaire pour ses patients… Eh ben, ça ne reste que ça…et comme vous le disiez toute à l'heure ce ne serait que sur le plan de la reconnaissance pécuniaire de l'acte de la rémunération. Ça ne rapporte aucune, aucune valeur en plus. Et donc, toute ça n'est que des sacrifices purement entre guillemets gratuits.

Gratuits oui, mais qui vont vous couter cher en temps, en argent, en santé…pour lesquels vous n'auriez pas de retour… hormis comme je disais une satisfaction en se disant peut être que je vais faire ou que je fais mieux mon travail, que si j'avais pas fait tout ça….

**D'accord. Votre âge s'il vous plait ?**

47

**Sexe**

Masculin

**L'année installation ?**

2001

**Vous travaillez en milieu ?**

Rural

**Votre projet professionnel ? Continuer ou changement d'orientation professionnelle prévue ou développer un créneau d'activité pour médecine générale ?**

Pour l'instant je reste comme ça. Je reste comme ça. Changer d'orientation ? Certainement par la suite, effectivement. Je ne ferrais pas un rythme de médecine générale de campagne jusqu'à 60 ans. Ce rythme-là c'est pas possible. Je crois que je craquerais avant.

*Rires*

**D'accord. Merci beaucoup**

De rien

**Entretien 15**

**Introduction**

**Je vous remercie d'avoir accepté de me recevoir**

**Je suis interne en médecine générale à la faculté de médecine d'Amiens et j'ai choisi comme sujet de thèse « Les motivations des médecins généralistes à faire des formations complémentaires DU, DIU, Capacité » sous la direction du Pr JUNG**

**Une étude réalisée par L'ordre des médecins a montré qu'au 1er janvier 2014 plus de 25% de la population des médecins généralistes installés ont déclarés une formation complémentaire (22985 médecins sur 90630 en France).**

**La méthode de travail consiste en un entretien semi-dirigé qu'il est nécessaire d'enregistrer pour pouvoir le retranscrire ensuite mot à mot et l'analyser. Cet entretien sera totalement anonymisé.**

**Acceptez-vous que je vous enregistre ?**

Oui

**Le résultat de travail une fois fini vous sera accessible si vous le souhaitez en me contactant.**

**Quels DIU/ Capacités vous avez fait ?**

Le DU de Soins Palliatifs.

**Quels autres DIU/Quelles autres Capacités ?**

Alor, je ne sais pas si c'est des capacités mais, quand j'étais en P2 D1 j avais fait des certificats d'anatomie complémentaires. Alors, est ce que ça compte ça ?

**Cela ne rentre pas dans notre étude mais c'est intéressant de le savoir.**

Voilà, moi j'avais fait ça. On appelait un C1 et un C2 à l'époque … d'anatomie.

**D'accord**

**Comment et quand avez-vous fait le DU de Soins Palliatifs** ?

Alors, je l'ai fait il y a 5 ou 6 ans.

*Pause*

**Et comment vous l'avez fait ?**

Euh bah, je l'ai fait…c'était un mercredi par mois à la fac, sur Amiens.

**C'était que des cours ? ou il y avait des stages aussi ??**

Oui c'était que des cours …Non, pas de stages.

**D'accord. Et il y avait des examens à la fin ?**

Oui, il y avait un examen. Moi je l'ai fait le mercredi parce que c'était mon jour de repos donc … ça m'arrangeait bien. Et puis bah, c'était un sujet qui m'intéressait. Et c'est un DU où il y a plein de profession en fait, des infirmières, des aides soignantes, assistantes sociales… donc c'est vrai que ça, ça touche un travail multi-équipe en fait **...**

**D'accord. Et ça a dure combien de temps en fait ?**

Bah, une année universitaire. Voilà et c'était lourd parce que c'était 8 h - 18 h donc c'était vraiment intense.

**Ah, ok ! D'accord. Pourquoi avez vous choisi de faire ce DIU ?**

Bah, parce que c'était un domaine qui m'intéressait et que bah, en médecine générale on travaille beaucoup seule et je me sentais un peu démunie face à la demande dans ce domaine-là.

**D'accord. Qu'est-ce que cela vous a apporté à votre pratique ?**

Ça m'a apporté de prendre un peu de recul et, de bah de travailler plus en équipe alors surtout… bah avec les infirmiers en médecine de ville, et les familles. Et de prendre… donc en médecine palliative on apprend qu'il y a 4 piliers donc, le pilier physique, le psychologique, le religieux et le spirituel. Voilà, donc ! c'était de prendre en charge tous ces domaines-là.

*Pause*

**Du point de vue économique ??**

Non, rien… Du point de vue économique ça ne m'a rien apporté.

*Pause*

**Et la confiance ??**

Ah ! ça, oui ! ça m'a beaucoup apporté … de mieux gérer des situations qui peuvent être compliques. oui, oui !

**Et du point de vue de la patientèle ?**

Bah oui, quand les patients voient ça sur les ordonnances ça les sécurise et il y a ... il y a quand même beaucoup de gens qui veulent pas finir à l'hôpital et … ça, ça les sécurisent de savoir que ... qu'on est intéressés par le sujet et formés quoi.

Pause.

**D'accord.**

**Quels éléments rendent peu utile ou peu applicable cette formation complémentaire dans votre pratique ?**

Après, bah par exemple il y a… je ne sais pas quand on a fait les dimensions religieuses… il y avait ... on a fait sur toutes les religions. Bon, nous à la campagne on a pas des gens islamiques. Voilà donc, il y avait des choses que... qui ne vous serviraient peut-être jamais, mais qui sont intéressants puisque ... pas abordés pendant les études classiques. Mais d'une façon générale c'était quand même très intéressant dans tout ce qui a pu être abordé quoi.

*Pause*

**Par rapport à vos conditions de pratique ??**

Oui ?

**Eléments peu utiles ??**

Non, non. Moi j'ai mon petit carnet de recettes et ça m'arrive souvent de le ressortir sur les soins de bouche ou les traitements de l'essoufflements de la douleur… Non non, c'était pas inutile.

**D'accord. Et par rapport a la durée de la consultation ??**

Ben en général non, ce ne sont pas de consultations, c'est plutôt des visites à domicile euh mais, ... si, si. Si, ça prends plus de temps mais pour moi c'est un temps nécessaire quoi.

**D'accord.**

**Par rapport à l'actualisation de vos connaissances dans le domaine du DU ?**

C'est facile ... après, il n'y a pas 36 nouveautés. Après, c'est sûr les différentes morphines par exemple qui sortent, les différents galéniques… mais bon ça se fait assez facile…

**Et la faculté ils vous ont donnée des sites ?? pendant la formation ?**

Ah non, mais bon je me débrouille. Après, la fac on a été ... on est resté régulièrement… on va dire sollicités parce qu'on peut compléter ce DU par un DIU, mais là c'était un peu plus, on va dire complexe à mettre en place… parce que il y avait des stages, rédaction d'un mémoire …. Et cætera, donc quand on est en médecine générale c'est compliqué quoi.

**D'accord. Donc c'est par rapport au temps si je comprends bien ?**

Oui, c'est par rapport au temps que ça prendrait et par rapport bah…après, il faut que le travaille ici au cabinet se fasse aussi quand même… Donc, voilà !

*Rires*

Mais le DU ça a déjà bien répondu à mes attentes.

**D'accord. Y aurait-il une autre solution que ce DU ? Qu'est-ce qu'il faudrait changer ?**

Bah, moi je pense que ce qui a été fait au DU, ça devrait être fait à tous les étudiants dans le cadre des études de médecine générale. Parce que c'est des choses qu'on est… auxquels on est régulièrement confrontés. Ce qui est un peu dommage ... en fin, moi quand j'étais sur le circuit c'était que... je trouve que la fac ne fait pas tant de publicité que ça pour ces formations là. Et on devrait les faire quand on est externes ou internes ... Bon, déjà il y a le travail de l'internat et cætera mais si j'avais su je l'aurais fait plus tôt. Déjà ça m'aurait dégagé du temps... parce que c'était quand

même un sacrifice vis à vis de mes enfants et sur mon temps de repos. Mais on devrait être alertés plus tôt par la fac de ce qui ce qui est possible.

**D'accord. Dans la formation continue du médecin généraliste ?? Qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Bah, je vous dirais que... moi, malheureusement je ne me forme pas…ou peu mise à part ce DU. Mais... du point de vue de l'organisation, on est loin d'Amiens on est loin …ce qu'il faudrait changer c'est faire des choses vraiment euh, … beaucoup plus locales … Parce que, se rendre sur Amiens, Paris ou je ne sais où c'est tout de suite compliqué et … et chronophage quoi. Après, la formation, ça fait des années que c'est un chantier que ça n'avance pas. Donc, voilà ! … Et, et je pense que toutes les formations ne se valent pas non plus quoi. Qu'il y ait peut-être un organisme …. Il y a le DPC là, mais on ne sait pas non plus …on ne sait pas toujours si la formation sera rentable ou pas quoi …

**Pas rentable ? ça veut dire ?**

Bah, pas rentable ça veut dire d'apprendre des choses voilà, pas en temps que…pas question d'argent ou de temps mais de … de connaissances.

**D'accord. Dans l'organisation du DIU ? qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Non, pour moi c'était bien parce que c'était regroupé sur une journée, tous les 1 à 2 h les intervenants changeaient. Et bah, c'était sur une journée en semaine et donc, comme ça tombe sur votre jour de repos c'est bien quoi. Donc si c'avait été par exemple deux demi journées c'aurait été je pense, moins pratique. Parce que ben, il y a des gens qui venaient de tout le département … y avait la route aussi… Non, moi je pense que ce DU là il est bien … il est bien organisé !

**Vous m'avez parle avant du mémoire… que vous l'avez évité ? expliquez moi un peu ..**

Oui voilà, je l'ai évité … parce que on devient en vieillissant paresseux.

*Rires*

Mais moi je serais intéressée par un DU ou DIU de gynéco, mais il se fait que tous les 3 ans sur Amiens. Je crois qu'après c'est Caen et je ne sais plus où... Et voilà, il y a des stages aussi à l'hôpital. Et bah, une fois qu'on est installés… voilà, c'est très compliqué de faire ce genre de chose … Alors que moi je suis passé en gynéco en stage mais j'ai étais au bloc, suivi du nourrisson. Ça ne m'a pas tellement aidé pour ma pratique de médecin généraliste.

**D'accord. Dans les titres et droits donnés par ces diplômes ? qu'est ce qu'il faudrait changer ?**

Les… ouf ...on ne fait pas ça pour les titres et les droits. Je pense qu'on fait ça pour soigner les gens… Donc moi je ne peux pas me prononcer pour un DU que j'ai fait ... Moi j'en suis contente donc… mais bon, les titres … c'est toujours bien d'avoir une reconnaissance comme on a quand on est allées à des cours, quand on a passé un examen qu'on a réussi. Mais après, sur les droits… euh …

*Pause*

**Il y a des DU qu'on ne peut pas noter sur la plaque… sur l'ordonnance… vous vous le notez ?**

Oui, oui moi je le note sur l'ordonnance. Mais moi je l'ai fait pour moi et pour le service rendu au patient, pas pour le mettre sur l'ordonnance, donc qu'il apparaisse ou qu'il n'apparaisse pas ça me paraît égal.

**D'accord**

Je ne suis pas genre étaler ce que j'ai fait.

**D'accord**

**Et par rapport au prix d'une consultation « spécialisée » on va dire ?**

Après, si on veut on peut faire des consultations spécialisées rien que sur les consultations des patients en ALD. Mais franchement moi, je ne le fais pas. Et je pense qu'il y a pas beaucoup de généralistes qui le font …Il y a des consultations on va dire qui sont facilement gagnés puis il y a d'autres voilà… donc l'un dans l'autre on récupère ... Bon, évidement ne pas avoir été augmenté depuis des années ça joue mais pour moi … Bah quelque fois une consultation facile va on va dire rentabiliser une autre consultation plus difficile et voilà.

*Rires*

Généralement c'est des patients qu'on connaît depuis des années donc bon, quelque fois c'est facilement gagné et puis quelques fois il faut le mériter un peu plus voilà.

**D'accord.**

**Quelles autres choses souhaiteriez-vous dire sur le sujet ?**

Bah que malheureusement, ne pas avoir été … comment dire... informée plus tôt de ce qui était possible et ce qui m'aurait été utile. Eh bah, du manque de temps et de l'éloignement géographique pour pouvoir faire autre chose, ou de l'organisation … Voilà, celui de gynéco moi il m'intéresserait bien mais ... de, de perdre … de m'organiser pour faire des DIU de 3 jours de droite à gauche dans des stages c'est très compliqué quoi.

**D'accord.**

**Votre âge s'il vous plaît ?**

44 ans

**Sexe**

Féminin

**L’année d’installation ?**

2003

**Milieu ?**

Rural

**Votre projet professionnel ( continuer ou changement d’orientation professionnelle prévue ou développer un créneau d’activité) ?**

Je continue mon cabinet. Peut être que quand mes enfants seront un peu plus grands je ferai un autre DIU mais sur un autre domaine. Non, non ... là il faut qu’on rembourse notre cabinet. Donc je suis encore là pour un moment.

*Rires*

**D’accord. Donc vous restez en libéral**

Oui

**Merci beaucoup !**

De rien